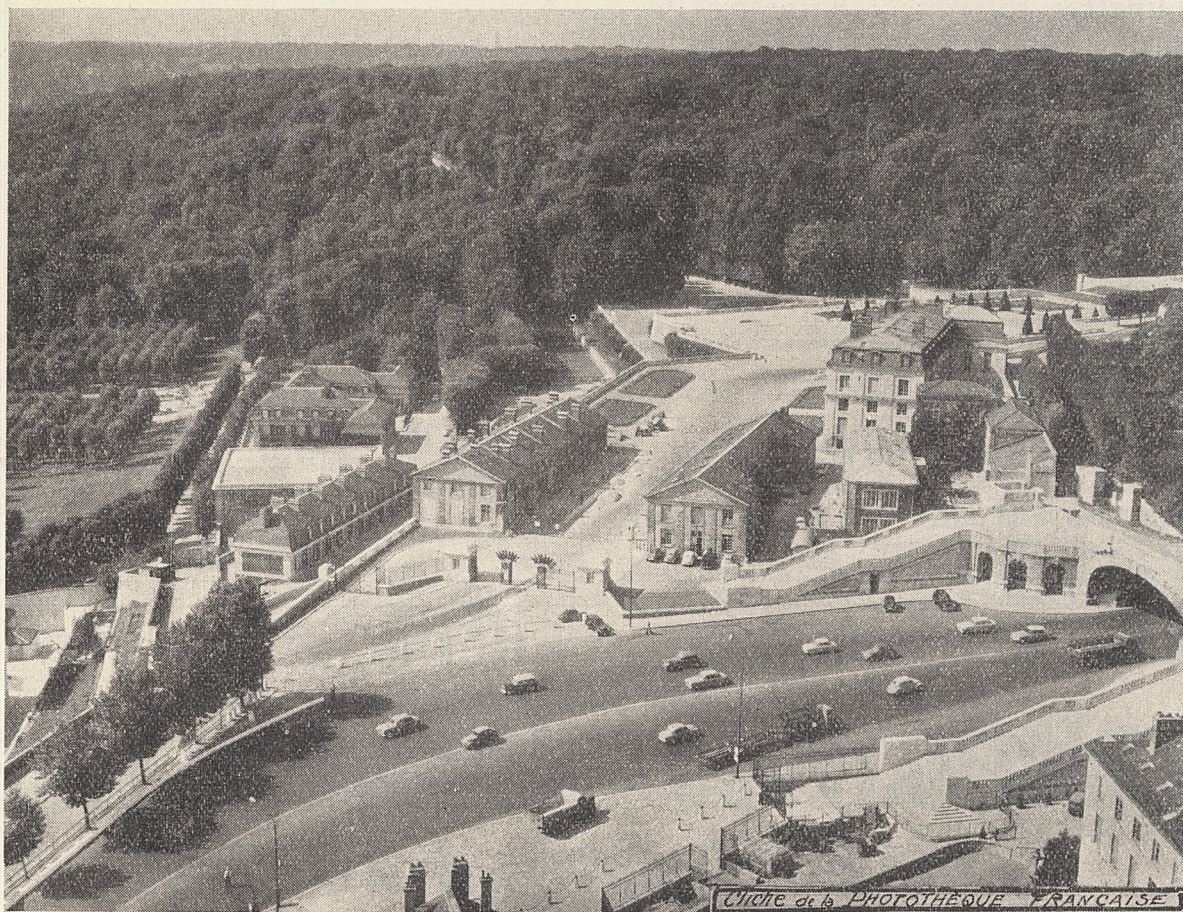


Bulletin Municipal Officiel

DE LA VILLE DE SAINT-CLOUD



LE TUNNEL DE L'AUTOROUTE DE L'OUEST ET LE PARC DE SAINT-CLOUD

PIERRE, Tailleur — Chemisier

A RETENU POUR VOTRE COSTUME D'ÉTÉ :

"AIRWAY" et "TELEXTRA",

Les DRAPERIES de GRANDE CLASSE de la JEUNESSE

90, Bd de la République — SAINT-CLOUD — MOL. 53-15

R. BOURDOISEAU

FOURREUR

1, Place de l'Eglise

MOL. 58-85

OPTIQUE MÉDICALE

En plein centre de St-Cloud

Montures & verres correcteurs
de toutes marques

11 bis, rue Royale MOL. 42-11

Verres organiques incassables
et inrayables

Lunettes solaires · Lunettes de
protection

PHARMACIE MIGNARD

Ouverte de 9 à 13 h. et de 14 à 20 h.

Fermée dimanche et lundi matin

APRES CHAQUE BARBE, UTILISEZ

AQUA VELVA

QUI PROTEGE la JEUNESSE de VOTRE VISAGE
ET LA SANTE DE VOTRE EPIDERME

CENTRE CHIRURGICAL

VAL D'OR — SAINT-CLOUD

14, rue Pasteur, SAINT-CLOUD — Tél. : MOL. 37-80

Clinique Chirurgicale conventionnée avec la Sécurité Sociale
et avec de nombreuses Mutuelles (S.N.C.F., E.D.F.,
GAZ de FRANCE, FEDERATIONS MUTUALISTES de SEINE
et SEINE-ET-OISE, etc.)

REMISES SPÉCIALES - CRÉDIT EXCEPTIONNEL

REPRISES au plus haut COURS

RÉFRIGÉRATEURS - MACHINES A LAVER

TÉLÉVISION - RADIO

E^{TS} VOISIN 7, Rue Royale - MOL 57.34 S^T CLOUD

BULLETIN



MUNICIPAL

Direction-Administration :
Mairie de Saint-Cloud

OFFICIEL

Publication trimestrielle

LA LIGNE D'AUTOBUS

160

Les Clodoaldiens ont vu avec satisfaction la pose des panonceaux de couleur jaune et rouge de la R.A.T.P., servant à annoncer la mise en service de cette ligne à la date du 22 mai.

La Municipalité de Saint-Cloud qui, depuis des mois, voire même des années, fait des démarches pour que la ville soit desservie dans les meilleures conditions, voyait enfin ses efforts couronnés de succès.

En effet, en dehors de nos lignes de chemin de fer qui nous relient rapidement à Versailles, Marly et Saint-Lazare, nous avons donc la certitude de pouvoir disposer d'un réseau d'autobus comprenant les lignes 52, 72, 144, 175, 244 et 160. Ainsi, une grande partie des quartiers de Saint-Cloud se trouvait mieux desservie.

A leur grande surprise, les Clodoaldiens se sont aperçus que, la veille de la mise en service, les panonceaux de la R.A.T.P. étaient recouverts d'un papillon précisant que cette mise en service était différée.

La Municipalité est intervenue immédiatement afin de savoir quels étaient les éléments qui avaient motivé une telle décision.

Nous avons reçu, le 8 juin 1961, la réponse suivante de M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées :

(Suite page 2)

TRIBUNE LIBRE

Dans le *Bulletin Municipal* d'octobre, nous avons fait paraître en Tribune Libre, une lettre de M. COR, maire de SAINT-CLOUD, département d'ORAN, lettre très mesurée dans le ton, qui traitait évidemment du douloureux problème algérien.

Un certain nombre de personnes de SAINT-CLOUD nous ont demandé de revenir sur cette question, ayant des thèses, qui s'affrontaient d'ailleurs, à exposer. Nous pensons que ce n'est pas au moment où les pourparlers sont en cours et où cette question est particulièrement sensible à tous les Français qu'elle divise malheureusement, de l'exposer à nouveau dans nos colonnes. Nous reviendrons cependant sur SAINT-CLOUD ORAN en livrant à nos concitoyens la lettre que nous recevons en date du 31 mai et qui évoque les fêtes de l'an passé.

Mon Cher Collègue,

« Dans les heures difficiles que nous traversons, ces derniers jours de mai me font penser aux fêtes du 14^e centenaire de la fondation de SAINT-CLOUD auxquelles vous m'aviez si aimablement convié l'an dernier.

« Je tiens à vous dire une fois de plus quel excellent souvenir j'ai conservé de mon séjour en Seine-et-Oise et combien ma femme et moi avons été sensibles à l'accueil qui nous a été fait.

« Je vous prie, Mon Cher Collègue, d'être mon interprète auprès de vos adjoints, de vos conseillers municipaux et de toute la population pour les remercier encore de nous avoir fait participer à vos solennités et pour les assurer de nos sentiments les plus cordiaux.

« Sans doute savez-vous que l'arrondissement d'ORAN a été jumelé avec le département de Seine-et-Oise ; dans le cadre de ce jumelage, le Conseil Général de Seine-et-Oise offre à 100 enfants musulmans de l'arrondissement d'ORAN un séjour d'un mois dans un château de la région parisienne.

« SAINT-CLOUD (ORAN) sera représenté par 12 petites musulmanes assidues à l'ouvrage du Mouvement de Solidarité Féminine dont ma femme continue à s'occuper très activement.

« Nous poursuivons en effet — malgré des difficultés accrues — notre effort de rapprochement des deux communautés.

« Je vous prie...»

Signé : Dr COR.

Il va de soi que nous nous inquiétons de ces jeunes enfants de SAINT-CLOUD ORAN et que nous nous enquerrons de l'endroit où ils auront été placés en colonie de vacances pour aller leur faire une visite pendant leur séjour dans notre région.

Il est évident que quelle que soit la forme de l'Algérie future, nous ferons tous nos efforts pour conserver très étroits les liens qui nous unissent à cette ville sœur.

ENCORE A PROPOS DE L'ÉCOLE MATERNELLE VAL-D'OR

Nous exprimions dans le précédent numéro du bulletin municipal notre déconvenue d'avoir appris l'ajournement du dossier concernant la construction de la nouvelle école maternelle Val-d'Or.

Celui-ci a finalement reçu un avis favorable de la Commission Départementale des Bâtiments scolaires et est actuellement en instance au Ministère de l'Éducation Nationale pour agrément définitif et attribution de subvention.

Espérons que la Direction de l'Équipement du Ministère de l'Éducation Nationale prendra une décision dans un très proche avenir et nous multiplions nos démarches dans ce sens.

LA LIGNE D'AUTOBUS 160

(suite de la page 1)

« Monsieur le Maire,

« La création d'une ligne d'autobus n° 160 Boulogne (Pont de Sèvres) - Nanterre (Mairie) a été décidée par le Conseil d'Administration du Syndicat des Transports Parisiens avec un itinéraire empruntant dans Saint-Cloud, la rue Dailly, la rue du Calvaire, le pont des 3-Pierrots et la rue du Mont-Valérien, itinéraire proposé initialement d'ailleurs par la R.A.T.P.

« Lors de la reconnaissance détaillée de l'itinéraire avec un autobus de la R.A.T.P., celui-ci s'est révélé impraticable du fait des difficultés de circulation, spécialement à cause du stationnement, et la mise en service effective de la ligne a dû, de ce fait, être différée.

« En effet, le choix d'autres itinéraires pose de difficiles problèmes, à la fois d'ordre technique (tels que circulation), et administratif (tels que coordination); l'étude en est actuellement poursuivie afin que le Syndicat des Transports Parisiens puisse se prononcer le plus rapidement possible sur le nouvel itinéraire à adopter et que l'exploitation puisse commencer pour les rentrées de septembre, après la période des congés payés et scolaires.

« J'ai pensé qu'il vous serait utile d'avoir ces explications pour vous permettre de répondre aux questions qui pourraient vous être posées par vos administrés.

« Je vous prie....

« Signé: l'Ingénieur en Chef. »

Certes, nous n'ignorons pas l'intérêt de la coordination des transports, mais nous sommes forcés de constater que l'on devrait ne mettre en avant la thèse du Syndicat qu'à la condition que le service assuré par une Compagnie privée donne satisfaction, aussi bien en ce qui concerne ce service que les tarifs.

Or, les habitants de Saint-Cloud savent parfaitement bien que le service rendu par les cars bleus de la C.G.E.A. et verts de la C.T.U., n'est nullement comparable avec ce qu'on était en droit d'attendre de la R.A.T.P., avec la ligne 160. Les cars bleus et verts, dont nous ne nions pas l'intérêt, ont le caractère de relations à moyennes distances et passent à proprement parler à travers Saint-Cloud sans assurer vraiment la desserte communale. C'est pourquoi nous demandons que la question soit revue sous cet angle par le Syndicat des transports parisiens, afin qu'au nom de la coordination il ne soit pas

tenu compte d'un service partiel pour nous refuser un service complet.

Il est de fait que nous étions très satisfaits, particulièrement pour les personnes âgées qui doivent gravir nos coteaux et pour les enfants qui doivent se rendre aux lycées, de la solution adoptée, en particulier de la liaison Pont de Saint-Cloud, Gare de Saint-Cloud puis lycées, qui assurait une coordination effective des transports.

Nous restons attentifs et nous estimons qu'en parfait accord avec la population de Saint-Cloud, non seulement nous souhaitons que le tracé passant par la gare et les lycées soit maintenu, mais nous aimerions également qu'une desserte plus large soit envisagée pour le quartier de Montretout dans sa partie de la Porte-Jaune.

LA PLACE CLEMENCEAU — CIRCULATION ET URBANISME —

L'autoroute de l'Ouest, conçue après 1930 et dont la réalisation n'était pas encore terminée en 1939, au moment de la guerre, a été achevée définitivement après et la circulation dès le début, a dépassé très vite toutes les prévisions antérieures. A cette époque, les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées avaient établi leur projet d'autoroute pour une circulation de pointe de 30 000 véhicules par jour; nous en sommes à l'heure actuelle à plus de 80 000! On conçoit qu'une telle augmentation du trafic fasse que cette autoroute ait besoin d'être remaniée.

L'implantation particulière de cette voie nouvelle a déjà modifié considérablement la vie et la physionomie de Saint-Cloud ainsi que celle du parc. Peut-être eut-il été souhaitable que le tunnel fût dans le prolongement du pont de Saint-Cloud? C'était une solution envisagée et elle a été écartée non pas, croyons nous, pour des raisons purement techniques, mais surtout pour une raison d'économie. Quoi qu'il en soit une anomalie apparaît maintenant: c'est le mélange d'une circulation urbaine et générale avec une circulation d'autoroute et c'est ce qui se produit précisément au niveau de la place Clemenceau les fins de semaine, les jours de fêtes et lors des passages de plus en plus fréquents de cortèges officiels. C'est cette question de circulation qui est à étudier à l'occasion d'une réalisation d'urbanisme de la place Clémenceau.

Pendant de longues années, pour les Clodoaldiens, le problème de la place Clemenceau a d'abord été un problème d'esthétique. En effet, tous nos visiteurs et nous-mêmes, souffrions de voir le fond de la place ruiné. Les bâtiments servant de façades autrefois et qui avaient un caractère original comme « l'Impérial » et « André Maurice », établissements de danse et restaurants, avaient disparu pour permettre l'élargissement du fond de la place. Lorsque nous vîmes les difficultés auxquelles nous nous heurtions, la municipalité fit une plantation de peupliers qui, l'été, cache un peu notre misère. Mais, dans notre esprit, cela n'était que du provisoire qui n'a hélas que trop duré. Un grand nombre de particuliers ont estimé que ces emplacements présentaient un grand intérêt commercial et qu'une opération immobilière pouvait être tentée sur ce lieu. Ce furent d'abord les sociétés pétrolières qui envisagèrent d'y installer des stations service. Les Ponts-et-Chaussées, à juste titre d'ailleurs, refusèrent toujours les autorisations et aucun de ces projets ne vit le jour. Par la suite, la maison « Simca » eut l'idée d'avoir là un grand magasin

d'expositions, surmonté d'emplacement de bureaux et même voulut, un moment donné, y adjoindre un hôtel pour ceux de ses agents et concessionnaires de l'Ouest de la France venant prendre livraison de leurs véhicules et qui auraient trouvé là un gîte. Enfin, une autre société pensa y installer également des magasins d'alimentation et de nouveautés et faire une construction importante à différents usages. Cette société s'est rendue acquéreur d'environ les 7/10^{es}, peut-être davantage à l'heure qu'il est, du périmètre qui est compris entre la place Clemenceau, l'avenue du Palais, la rue Hébert, la rue de la Paix et la rue Royale. Cette société a demandé un accord préalable pour un permis de construire, lequel a été examiné par les différents services mais soulève des protestations de l'Urbanisme et n'a pas chance de voir le jour sous sa forme actuelle, tout au moins. Néanmoins, cette demande d'autorisation de construire a mis l'Administration devant ses responsabilités et elle s'est décidée à examiner tout particulièrement le problème de la ville de SAINT-CLOUD sous l'angle de la rénovation de la partie vieille de la ville.

Un architecte a été désigné par le Ministère et c'est M. Noël Lemaesquier, membre de l'Institut, Architecte en chef des Palais Nationaux, qui a été chargé de cette étude. Dès sa première visite, M. Lemaesquier considéra qu'il lui était absolument impossible de songer à faire un plan d'aménagement de cette partie de SAINT-CLOUD, tant que le problème de la circulation sur la place Clemenceau ne serait pas résolu. Une première conférence eût lieu dans le Cabinet de Monsieur le Préfet de Seine-et-Oise, en février dernier et en accord avec toutes les personnes présentes, il fut demandé à Monsieur l'Ingénieur en Chef des Ponts-et-Chaussées de Seine-et-Oise, de voir quelle serait la meilleure solution pour régler d'une façon définitive les problèmes de circulation de la place Clemenceau. Il est bien évident qu'il faudra d'une manière ou d'une autre, envisager une circulation à double étage et faire passer souterrainement le courant de circulation descendant de la rue Dailly de façon à ce que celui-ci ne vienne pas obturer à raison d'environ 1/3 ou 1/4 du temps, la circulation de l'autoroute qui, elle, doit suivre un débit continu. Monsieur l'Ingénieur en Chef des Ponts-et-Chaussées a, dans les délais qui étaient prescrits, fourni à la Municipalité, un projet qui ne lui a pas donné satisfaction. En effet, ce projet faisait pénétrer dans la ville le flot de circulation par un viaduc parallèle à la Seine faisant à nouveau d'importantes destructions et ruinant définitivement le site. La Municipalité a donc demandé la recherche d'une autre solution. SAINT-CLOUD prétend en effet que la circulation de l'autoroute ne doit en aucun cas être clodoaldienne, qu'il s'agit d'une circulation à grand débit et extrêmement rapide, d'intérêt national, pour joindre le centre de PARIS à l'Ouest de la France. Le fait que cette route passe par SAINT-CLOUD est déjà une hérésie à une époque où au contraire on dépense beaucoup d'argent, pour faire des déviations. L'idéal pour SAINT-CLOUD, serait donc que la circulation de l'autoroute soit déviée de telle manière qu'elle ne vienne pas provoquer une embolie mortelle comme celle qui a lieu place Clemenceau. Il faut dire d'ailleurs que même si le problème de la place Clemenceau était parfaitement résolu, la circulation sur l'autoroute de l'Ouest ne le serait pas pour autant car c'est le problème de l'éclatement de l'autoroute dans Paris qui est à étudier tout spécialement.

La solution de ce problème doit être trouvée conjointement

sur la rive droite de la Seine, la ville de Boulogne-Billancourt et le Bois de Boulogne dont les très larges allées peuvent faciliter la dispersion du trafic de l'autoroute. Il n'appartient pas à l'Administration Municipale d'indiquer dans ce bulletin quelle est la solution qu'elle juge la meilleure. (1)

Voici donc le point de la question fait. Il était nécessaire que dans ce bulletin, cela soit écrit car toutes les personnes propriétaires ou locataires du périmètre dont il a été question plus haut sont inquiètes et voudraient connaître quel sera leur sort.

La ville n'envisage pas d'expropriation; des sociétés privées veulent faire une réalisation, c'est leur droit et nous n'avons pas à nous y opposer puisque au contraire, nous estimons que quelque chose doit être fait et que ce quelque chose dépasse le cadre municipal. Il est heureux qu'une solution privée intervienne. Ce sera aux pouvoirs publics et à la ville de SAINT-CLOUD d'autoriser tout projet du moment que l'esthétique, la pratique — le spirituel et le temporel — ainsi que la sauvegarde des légitimes intérêts des habitants seront conciliés. Sur le plan de l'esthétique nous serons intraitables car nous estimons qu'il y a là une défense du site qui doit être faite. De nombreuses personnalités se sont déjà inquiétées de cette question. M. Edouard Bonnefous du temps qu'il était Ministre des Travaux Publics avait déjà pris certaines mesures conservatoires en accord avec le Conseil Municipal. Comme d'autres personnalités de Seine-et-Oise nous pensons en réalité qu'il faut que celles de BOULOGNE et du département de la Seine participent à nos travaux et élaborer en commun le programme qui doit être fait pour améliorer cette sortie de PARIS qui reste une des plus fréquentées et par laquelle passent constamment les hôtes de la France pour se rendre à VERSAILLES ou RAMBOUILLET.

(1) C'est ce que nous développerons dans un prochain numéro de la revue des « Amis de SAINT-CLOUD », dans laquelle a d'ailleurs été traité ce sujet sous la signature de M. Francis CHAVETON, maire, dans le numéro 7 et sous la signature de M. Edouard BONNEFOUS, ancien Ministre, dans le numéro 13. On peut consulter ces numéros auprès de M. Robert HARDOUIN, Président de l'Association et Conservateur du Musée qui reçoit à la Mairie, les lundis et jeudis après-midi.

APRÈS LA CATASTROPHE DE CLAMART... PROPRIÉTAIRES CLODOALDIENS ATTENTION AUX CARRIÈRES !

La récente catastrophe de Clamart vient d'attirer une fois de plus l'attention des services publics et celle des propriétaires sur la nécessité du contrôle fréquent des carrières qui truffent certaines collines des bords de la Seine.

Saint-Cloud ne fait pas exception à la règle et nombreuses sont les carrières qui sillonnent le sous-sol, en dessous même des immeubles à usage d'habitation. Il en est ainsi sous la presque totalité du Parc de Montretout (dont les carrières ont été transformées sous l'occupation allemande en abris de défense passive, et les états en bois devant commencer à se pourrir) et sous une partie du territoire de la Commune compris entre la ligne de chemin de fer Paris-Versailles, la rue Montesquiou, le boulevard de la République et la rue de Buzenval.

Dès 1952, à la suite de l'effondrement d'un mur de soutènement survenu au droit de la station de chemin de fer « St-Cloud-Montretout », des recherches ont été effectuées dans certaines galeries souterraines bordant la ligne de la S.N.C.F. et les visites organisées ont prouvé que certaines galeries n'étaient pas en parfait état de conservation. En effet, ces dernières subissaient les vibrations provoquées par le passage des trains, vibrations plus importantes qu'autrefois en raison du tonnage et de la vitesse accrues des convois, du rapprochement des lignes de passage consécutif au doublement des

voies et peut être aussi de la vibration plus importante des locomotives Diesel (1).

Quoi qu'il en soit, la Municipalité de l'époque adressait le 11 janvier 1954 à tous les propriétaires connus intéressés, une copie du rapport du service des Mines indiquant les désordres constatés et invitant les propriétaires à prendre des mesures de contrôle, de sécurité et de protection.

Il ne faut pas oublier en effet, qu'en application du décret du 15 juillet 1891 et des articles 552 et suivant du code civil, chaque propriétaire est seul responsable du sous-sol de son terrain. La Ville s'intéresse donc au sous-sol des voies publiques et propriétés communales mais elle a le devoir d'attirer l'attention de ses administrés sur cette question importante en provoquant, au besoin, les mesures qui s'imposent.

C'est dans cet esprit et sur le conseil éclairé du service des Mines qu'une proposition va être faite au conseil municipal en vue du creusement d'un puits, avenue Pozzo-di-Borgo, afin d'accéder à une galerie souterraine transversale à la voie publique et faciliter au maximum les recherches d'anciennes galeries. Il serait bon que les propriétaires intéressés puissent visiter aussi les carrières creusées sous les terrains leur appartenant.

Il est bien entendu que nous demanderons au service des Mines de surveiller ces travaux particulièrement délicats afin d'assurer aux entreprises spécialistes des souterrains et aux propriétaires des fonds le maximum de sécurité.

Le danger à St-Cloud, ne réside donc ni dans le glissement de la glaise verte ni dans les fuites des réservoirs de l'Avre (parfaitement étanches d'ailleurs ainsi qu'une partie du conseil municipal a pu le constater au cours d'une visite de ces ouvrages, commentée par M. l'Ingénieur en Chef Fouquet) mais dans l'abandon de certaines carrières anciennement exploitées sans précautions élémentaires fort mal remblayées et comportant des galeries de desserte dont le ciel est composé à certains endroits de blocs instables susceptibles d'effondrements locaux.

La Ville de St-Cloud en facilitant l'accès de ces galeries par le creusement d'un puits permettra le levé d'un plan correctement établi et il sera ainsi possible de définir utilement et avec précision à chaque propriétaire intéressé (s'il en exprime le désir) les mesures conservatoires indispensables qui pourront d'ailleurs consister soit en des travaux souterrains confortatifs soit dans l'organisation d'une surveillance collective.

Les propriétaires désireux de se mettre en règle pourront trouver tous renseignements utiles à la Mairie, dans les bureaux des services techniques municipaux chargés d'étudier cette question en accord avec le service des Mines.

(1) *La voie ferrée construite à flanc d'un coteau argileux en 1840 n'a pas été prévue pour le trafic lourd, intense et rapide de 1960. De nombreux accidents de terrains lui sont imputables. Hier encore la Presse Parisienne dénonçaient les trépidations qui auraient — selon les premiers enquêteurs — amené le descellement d'un balcon au Val-d'Or qui a provoqué la chute mortelle d'un enfant.*

Pour les accidents de terrains et éboulements de murs de soutènement, des procès sont en cours. Pour le dernier accident du Val d'Or, toute conclusion serait prématurée.

Pourquoi, cependant, la Grande-Ceinture n'est-elle pas mieux utilisée? Laissons aux lignes de banlieue le trafic voyageur pour lequel elles sont faites. Nous ne cesserons d'attirer l'attention de la S.N.C.F. et des Pouvoirs Publics sur ce point.

PROGRAMME DE TRAVAUX (1961)

Lors du vote du budget primitif de 1961, un programme de travaux a été arrêté par le Conseil Municipal, suivant les disponibilités financières actuelles et en escomptant les rentrées possibles de l'exercice, rentrées dont il sera tenu compte pour l'établissement du budget additionnel.

Nous allons examiner successivement les chapitres importants de ce programme.

A. — VOIRIE COMMUNALE.

Travaux récemment terminés.

- 1° Réfection de la rue Vauguyon entre la rue Dailly et la rue Dantan.
- 2° Réfection de la rue Preschez entre le boulevard de la République et l'avenue Foch.
- 3° Parking de la gare de St-Cloud Montretout.
- 4° Rue du Docteur-Desfossez entre la rue de l'Eglise et la voie d'accès aux H.L.M.

- 5° Plantation rue Pasteur.

Travaux en cours ou mis en chantier.

- 1° Réfection de la rue Armengaud.
- 2° Bouchage de trous au tarmacadam et goudronnages partiels de chaussées.
- 3° Réfection des trottoirs à l'emplacement du marché, boulevard Sénard.
- 4° Réfection de la rue A.-Moguez entre le passage inférieur sous la ligne de chemin de fer Paris-Versailles et l'avenue Belmontet.
- 5° Goudronnage trottoirs rue Pasteur.

Travaux prévus en cours d'exercice.

- 1° Aménagement du carrefour rue Gaston-La-Touche, rue de la Libération.
- 2° Réfection de la rue Henri-Regnault sur toute sa longueur.
- 3° Exécution d'une tranche de travaux d'établissement de trottoirs boulevard de la République entre la rue de Buzenval et la rue de l'Avre.
- 4° Exécution d'une deuxième tranche de trottoirs quartier des Coteaux avec abatage de vieilles plantations et replantation de cerisiers de Chine (avenue Duval-le-Camus et avenue Clodoald).
- 5° Aménagement du carrefour rue du Val-d'Or - rue du Mont-Valérien.

B. — ECLAIRAGE PUBLIC.

Travaux en cours.

- 1° Modernisation éclairage rue du Camp Canadien.
- 2° Eclairage de la place de la Gare de St-Cloud Montretout.

Travaux prévus.

Modernisation du réseau d'éclairage public par la pose de 400 lanternes H.P.L. Philips à ballon fluorescent terminant ainsi le plan de modernisation du réseau existant.

C. — ASSAINISSEMENT.

Travaux terminés.

Pose de canalisation d'égout rue de la Porte-Jaune, avenue Maréchal-Foch, rue de l'Avre et rue Henri-Regnault.

Travaux en cours.

Pose de canalisation rue de Buzenval.

Travaux projetés.

- a) Sur le reliquat d'emprunt pour gros travaux: avenue de la Pommeraie.
- b) Construction d'un égout desservant la mairie sur crédit d'entretien.
- c) Exécution d'une 6^e tranche de travaux d'égout sur emprunt - Coût 500.000 NF:
 - 1° Rue Joseph-Leguay, sur une longueur de 150 mètres,
 - 2° Rue des Tennerolles, sur une longueur de 600 mètres,
 - 3° Rue Sévin-Vincent, sur une longueur de 450 mètres,
 - 4° Rue Edeline,
 - 5° Avenue Clodoald, entre l'avenue Duval-le-Camus et la rue du Val-d'Or, sur une longueur de 250 mètres,
 - 6° Rue du Mont-Valérien, entre la rue de l'Aqueduc et le pont des Trois-Pierrots, sur une longueur de 300 mètres,
 - 7° Boulevard Sénard, entre l'avenue des Pâtures et la Passerelle de l'Avre, sur une longueur de 150 m.

D. — BATIMENTS COMMUNAUX.

Travaux en cours.

- 1° Construction d'un ascenseur à la mairie.
- 2° Aménagement d'une salle des Commissions.

Travaux prévus.

Modernisation, travaux d'amélioration du chauffage central alimentant les étages supérieurs.

- 3° Construction de vestiaires, douches attenantes à la salle de gymnastique municipale.
- 4° Ravalement de l'immeuble du commissariat de police.

E. — BATIMENTS SCOLAIRES.

En dehors de divers travaux d'entretien courant, il est prévu :

- 1° Le branchement à l'égout des installations sanitaires du groupe de Montretout.
- 2° La réfection de certaines cours d'école.
- 3° Construction d'un mur en briques de verre parevent à l'école du Pierrier (garçons).
- 4° Travaux d'assainissement cour de récréation de l'école maternelle de Montretout.

Ces travaux seront exécutés pendant la période des grandes vacances.

F. — SQUARES ET JARDINS.

Travaux en cours.

Aménagement d'un square d'enfants pour le quartier du Centre, derrière le commissariat de police.

Travaux prévus.

Aménagement d'un square, gare du Val-d'Or.

LES VANDALES !

Peut-on autrement qualifier les individus destructeurs qui s'acharnent contre tout ce qui peut améliorer et enjoliver notre cité !

Des exemples ? Ils sont, hélas ! nombreux. Ne parlons pas des graffitis que des gamins mal élevés trouvent plaisir à griffonner à la craie ou au fusain sur les murs ou les façades, particulièrement sur ceux fraîchement repeints.

Mais parlons du sort de nombreuses boîtes à papiers, récemment posées dans nos rues pour recevoir les vieux papiers, emballages de cigarettes ou autres détritiques qu'on ne devrait plus voir sur les voies publiques. Plusieurs de ces malheureuses boîtes, dans les premiers jours de leur mise en service, ont vu leurs couvercles entièrement tordus et rendus inutilisables. Aussitôt remplacés, les voilà grattés au couteau, leur vernis rayé, couverts d'inscriptions. Ce n'est pas là jeux d'enfants irresponsables. On ne peut cependant mettre en permanence un agent auprès de chaque boîte à papiers. Il semble que, dans un pays civilisé, chaque citoyen devrait avoir à cœur de respecter ce qui est bien public.

Un autre exemple de vandalisme. On a remarqué l'effort fait par la Municipalité pour multiplier les garnitures florales partout où la chose est possible. Or, aussitôt une plantation faite, les plantes disparaissent, enlevées par des gens qui se les approprient pour leur usage personnel. Ainsi, rue Lauer, des giroflées ont été replacées trois fois en quelques jours, pour être ensuite arrosées, ainsi toutes les plantes voisines, avec un acide quelconque qui a tout brûlé. Il en a été de même au square de la Perception où tout un carré de myosotis a été ainsi détruit. A quel mobile peut bien obéir le ou les auteurs d'un tel acte ?

Ces exemples sont récents. Il en est de plus anciens. Qu'on se rappelle le sort fait au lavatory du passage sous l'autoroute. L'installation primitive comportait un lavabo avec arrivée d'eau et une glace murale. En l'espace de quelques semaines la glace a été enlevée, puis les robinets du lavabo, puis les tuyaux de plomb. Le lavabo a été retiré par nous pour qu'il ne subisse pas le même sort. Devant un tel état d'esprit, nous avons décidé de ne rien remplacer et de laisser les choses en l'état, mais il est honteux, pour une ville comme SAINT-CLOUD, de présenter cet endroit dans un tel état de délabrement.

Nous avons déjà connu des déboires du même ordre avec le square de la rue de l'Yser qui avait été saboté dans un court délai après qu'il fut ouvert au public malgré la surveillance d'un gardien qui, après 3 mois de service, a démissionné déclarant ne pouvoir assurer le respect des lieux, toute observation faite aux enfants provoquant protestation véhémement des Parents. Là encore la seule solution serait d'avoir un gendarme en permanence. C'est une solution trop onéreuse que nous ne pouvons nous permettre, alors qu'un simple grain de bon sens devrait suffire pour que chacun respecte le bien de tous.

LA GARE DE MONTRETOUT RESTAUREE

Depuis quelques temps des travaux sont entrepris pour donner un meilleur aspect à l'ancienne gare de Saint-Cloud-Montretout ; ces travaux sont à peu près achevés et nous adressons nos vives félicitations aux responsables de la S.N.C.F. qui ont habilement su conserver un style qui fait date dans l'histoire des chemins de fer puisqu'il s'agit de celui des premières gares édifiées. En effet la construction remonte à 1840 lors de l'établissement de la ligne de Paris à Versailles avec le percement de ce fameux tunnel qui faisait prédire au savant Arago que « le tunnel de Saint-Cloud donnerait aux voyageurs des fluxions de poitrine, des pleurésies, des catarrhes et autres maux de même nature ».

L'ACTIVITE DE NOS ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Les Etablissements Hospitaliers de notre ville comprennent deux établissements : l'*Hôpital*, qui compte actuellement 160 lits et dont les travaux d'agrandissement en cours porteront sa capacité d'accueil à plus de 300, et la *Maison de Retraite Lelégard*, qui dispose de 250 lits.

De nombreuses consultations spécialisées fonctionnent régulièrement à l'*Hôpital* (Médecine générale, Chirurgie générale, Orthopédie, Cardiologie, Gastro-entérologie, Neurologie, Psychiatrie, Ophtalmologie, Oto-Rhino-Laryngologie, Gynécologie, stérilité et, enfin, préparation à l'accouchement psycho-prophylactique).

Des services de radiologie et un laboratoire sont à l'usage des hospitalisés et des malades de la ville et des environs.

L'*Hôpital* de Saint-Cloud reçoit également des malades pour cure de désintoxication alcoolique.

L'activité de l'*Hôpital* s'est accrue au cours de l'année écoulée où 2.279 admissions ont été prononcées, produisant un nombre de journées d'hospitalisation de 45.528, en augmentation de 6.088 sur l'année 1959.

— 461 naissances ont été enregistrées à la Maternité (249 garçons et 212 filles).

De nombreux travaux de transformation et d'aménagement ont eu lieu.

La construction d'un bâtiment à usage de communauté a permis la création de 21 lits nouveaux de médecine-hommes dans les locaux laissés vacants.

La cour intérieure de l'Hôpital a été l'objet d'un ravalement au rez-de-chaussée, en mars 1960 (le ravalement total est inscrit au programme des travaux des années prochaines).

Le ravalement du pignon de la Maternité, sur la rue Dailly, a été effectué en juin 1960.

L'aménagement d'une morgue provisoire possédant 4 cases frigorifiques démontables, a permis, depuis septembre 1960, un dépôt décent des corps.

Des acquisitions de gros matériel ont été effectuées notamment en cuisine et en buanderie.

Les travaux d'agrandissement

Les importants travaux d'agrandissement de l'Hôpital (angle rue Dailly - rue Lauer) permettront les installations suivantes :

— *en sous-sol*: chaufferie, basse tension - groupe électrogène - centrale d'oxygène, buanderie, vestiaires du personnel, magasins ;

— *en rez-de-chaussée sur cour*: cuisine, lingerie, réfectoire du personnel, garages ;

— *en rez-de-chaussée sur rue Lauer*: consultations de Maternité, gynécologie, salle de traitement ;

— *au premier étage*: les consultations de médecine, de chirurgie, de spécialités, les services de radiologie, les laboratoires, la pharmacie, la banque de sang ;

— *au 2^e étage*: une unité de soins de chirurgie de 50 lits en chambres de 3-2 et 1 lit) ;

— *au 3^e étage*: une seconde unité de chirurgie de 46 lits, en chambres de 3-2 et 1 lit) ;

— *au 4^e étage*: le bloc opératoire (salles d'opération, d'orthopédie, d'anesthésie, de plâtre, la stérilisation et une unité de soins de réanimation de 25 lits ;

— *enfin, le 5^e étage*: sera réservé à la Maternité, 32 lits d'hospitalisation, salles de travail, nurseries, isolement, etc.

La première tranche terminée, les travaux ont été provisoirement stoppés, mais, grâce à l'octroi d'une seconde subvention de l'Etat, une nouvelle tranche de 3.000.000 nouveaux francs a été lancée et les travaux sont repris activement.

L'Etat vient de faire savoir qu'il avait inscrit l'Hôpital de Saint-Cloud en 1^{re} série du plan d'équipement hospitalier 1962-1965, ce qui laisse espérer que les travaux pourront être poursuivis sans interruption, permettant, dans un avenir rapproché, l'ouverture de ces nouveaux services qui doivent doubler approximativement l'activité de notre Hôpital, et ce pour le plus grand bien de la population de notre ville et des communes environnantes.

LE MUSEE S'ENRICHIT ENCORE

Les dons ont continué d'affluer régulièrement au Musée d'Histoire Locale, soit sous forme de deux grandes gravures authentiques du 1^{er} Empire dans des cadres d'époque (cadeau de M. Jean Morière, dont la générosité est inépuisable), soit sous forme de peintures du Parc de Saint-Cloud : œuvres d'Amédée Buffet, provenant du legs de Mme Binot fait au Musée de l'Île-de-France qui les a aimablement rétrocédés, soit encore en belles photographies de célèbres personnalités clodoaldiennes du passé offertes :

par le général Tournoux : son père, Jean Tournoux, statuaire ;

par M. et Mme Jouët : leur aïeul, Antoine-Laurent Dantan, sculpteurs ;

par M. Marc Cirasse : son grand-père, Joseph Cirasse, peintre et graveur ;

ainsi que de brillants concitoyens disparus, tel Alexandre Coutureau, géomètre et inventeur, par son petit-fils Alain, ou Georges Bénézech, architecte bien connu, par son fils Maurice.

Enfin, le Conservateur a acquis personnellement et fait don au Musée d'une très rare photographie de Maurice Ravel, compositeur fameux (avec sa signature originale), prise avant 1914.

Notre Musée est maintenant si connu, non seulement de bien de nos concitoyens qui s'y rendent individuellement ou en groupes (telle la Société d'Entr'Aide de la Légion d'Honneur, ou des petits cercles d'amis conduits par Mme Maurice Clément, ou bien encore l'Amicale des Anciens du C.J.C. et de la J.S.C. guidée le 28 mai 1961 par M. Gaston Rollin et le Conservateur) mais aussi de grands groupements de la région parisienne, que ceux-ci l'ayant déjà parcouru à diverses dates, y sont en masse revenus cette année, ainsi la phalange des "Monuments historiques" du Ministère de l'Education Nationale (11 mai) dirigée par Mlle Pajot, chartiste, puis à l'Ecole du Louvre (4 juin) sous l'aimable férule de Mlle Camus, puis le groupe célèbre "Histoire et Archéologie" sur qui veille M. Boulo (29 juin), enfin et derechef la section ministérielle des Monuments Historiques (16 juillet) en collaboration avec M. Hardouin, qui feront bénéficier tous les visiteurs clodoaldiens qui voudraient s'y joindre, de leur érudition.

CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES

Les membres du Comité de la Caisse des Ecoles Publiques se sont réunis à la mairie, le samedi 3 juin, à 10 heures, sous la présidence de M. Chaveton, Maire.

Etaient présents : MM. Monsel, Giraud et Maillet, conseillers municipaux ;

MM. Jean Rouget, Maurice Almosni, Roger Viovy, François Terracher, Roger Jouannet, André Fourcault, membres élus.

Mlle Chevallier, directrice d'Ecole représentait M. l'Inspecteur primaire ;

MM. de Plinval et Schmitt s'étaient excusés.

Le Comité, à l'unanimité :

- 1° Désigne M. Raymond Monsel, premier-adjoint au maire en qualité de Vice-Président du Comité ;
- 2° Désigne M. André Marie, Secrétaire Général Adjoint à la mairie au poste de Secrétaire Administratif ;
- 3° Vote le budget primitif de l'exercice 1961 réglé en recettes et dépenses à 50.524 NF 90 ;
- 4° Porte de 18 à 20 NF par élève de parents domiciliés à Saint-Cloud, le montant de l'attribution des fournitures scolaires délivrées gratuitement aux élèves fréquentant les collèges d'enseignement général et ce, jusqu'à l'âge de 14 ans ; au delà de cet âge des bourses pourront être attribuées sur demande des parents et après examen des ressources familiales ;
- 5° Porte de 13 à 15 NF, l'attribution des fournitures scolaires délivrées gratuitement à tous les élèves des écoles primaires et à 8 NF 50, l'attribution concernant les enfants des écoles maternelles et classes enfantines ;
- 6° Porte de 6 à 7 NF 50 le montant mensuel de la bourse

accordée aux parents nécessiteux dont les enfants suivent les études surveillées ;

- 7° Décide d'organiser la promenade offerte aux élèves reçus au Certificat d'études, à Orly - Forêt de Fontainebleau et désigne M. Terracher comme accompagnateur.
- 8° Examine les propositions faites pour une adjudication des livres classiques et retient trois de ces propositions qui feront l'objet d'un nouvel examen. Désigne à cet effet, MM. Rouget, Jouannet et Terracher pour assister M. le Maire ;
- 9° Retient une proposition de M. Terracher concernant la possibilité de faire, en 1962, une fête avec tombola destinée à procurer des ressources ;
- 10° Accorde une bourse exceptionnelle de 150 NF en faveur d'une élève de l'école du groupe du Centre ;
- 11° Décide qu'une circulaire sera adressée, à la rentrée scolaire, aux parents d'élèves pour leur demander d'adhérer à la Caisse des Ecoles et leur faire connaître l'effort fait pour la délivrance des fournitures scolaires.

Le Secrétaire Administratif :
A. MARIE.

RELEVEMENT DU PRIX DES REPAS DANS LES CANTINES SCOLAIRES

Dans sa séance du 1^{er} mars, le Conseil Municipal a estimé qu'un léger relèvement du prix des repas dans les cantines scolaires devait être effectué en ce qui concerne le plein tarif dont le taux passe de 2 NF 25 à 2 NF 50, étant entendu que les prix des repas relevant des cas sociaux restaient inchangés.

Toutefois, sur la proposition de M. Lemonnier, il a été décidé de porter les explications fournies au Conseil à la connaissance du public par la voie du bulletin municipal.

Voici donc le bilan du fonctionnement des cantines scolaires au cours de l'année 1960.

Repas servis

1 ^{er} trimestre	23.918
2 ^e trimestre	17.102
Septembre et 4 ^e trimestre	35.972
Soit un total de	76.992

(dont 3.981 à titre gratuit).

Le produit des recettes de ces repas a été de	151.577,25 NF
auxquels il faut ajouter	7.482,70 NF
de subvention départementale, soit un total de recettes de	159.059,95 NF

Dépenses

Achat de denrées	109.982,50
Chauffage-éclairage	7.385,50
Fournitures de matériel	2.688,33
Réparation et entretien du matériel ..	195,69
Imprimés	1.050
Personnel-traitements	49.155,92
Charges sociales	19.662,36
Indemnités de surveillance de cantine au personnel enseignant	13.379,01
Total	203.499,61

Récapitulation

Dépenses	203.499,61
Recettes	159.059,95
Déficit	44.439,66
Prix de revient du repas : 264,31 NF.	

Chronique du Jumelage

LA SEANCE DE PROJECTIONS DU 31 MAI

Afin de faire mieux connaître à nos concitoyens nos villes sœurs et jumelles, une séance de projections commentées a été organisée le 31 mai, à la salle municipale des Fêtes, avec le concours du Photo ciné-club de Saint-Cloud. En dépit d'un temps peu propice, plus de 250 personnes se déplacèrent et n'eurent pas lieu de regretter leur déplacement puisque la qualité des vues présentées selon la technique nouvelle du fondu-enchaîné, a bien souvent soulevé l'enthousiasme des spectateurs.

Une présentation lue par M. Guy DEMAI précédait les projections ; nous pensons intéresser nos lecteurs en reproduisant ces introductions concernant les villes de Maidenhead et de Bad Godesberg.

Maidenhead

Ville d'environ 32.000 habitant bâtie sur les bords de la Tamise, Maidenhead est située dans le comté de Berkshire, à 30 kms de Londres, non loin de Reading, de Windsor et d'Eton College.

Ville résidentielle à l'origine, elle est devenue au cours des vingt dernières années une cité industrielle grâce à sa situation géographique exceptionnelle à l'ouverture des voies d'accès vers l'ouest.

Lieu d'excursions pour les Londoniens désireux de connaître la vallée de la Tamise, Maidenhead possède de nombreux hôtels de premier ordre. Elle offre également à ses visiteurs l'attraction annuelle de ses régates et la fraîcheur reposante des arbres de son célèbre Maidenhead Ticket qui, jadis, faisait partie de la forêt de Windsor et qui appartient aujourd'hui au Domaine National. De nombreux vestiges romains y ont été découverts ainsi qu'à Castle Hill.

Plusieurs théories ont été émises quant à l'origine du nom Maidenhead ; celle généralement admise fait de Maidenhead une déformation de Maiden-hithe qui signifie-rait "port de la jeune fille".

Le développement de Maidenhead semble avoir pris naissance avec la construction d'un premier pont en bois en 1280, remplacé par un pont en pierre en 1750. Cette similitude entre nos villes doit être soulignée, puisque Saint-Cloud doit beaucoup son extension à sa situation de lieu de passage sur la Seine.

Bad-Godesberg

Le simple énoncé du patronyme de cette ville rhénane nous renseigne sur sa vocation première qui est d'être une ville d'eaux. Certes, encore actuellement Bad-Godesberg est une station thermale réputée, l'une des plus anciennes d'Allemagne occidentale, où l'on traite les troubles cardio-vasculaires aussi bien que les affections hépato-biliaires. Néanmoins, cette activité et cette renommée tendent à passer au second plan, et notre ville jumelle est désormais plus connue comme étant celle des Congrès et des diplomates. Admirablement située en face du massif des Sept-Montagnes (Siebengeburg), elle prend une importance croissante depuis la fin de la guerre où Bonn est devenue capitale fédérale. A une lieue seulement de cette dernière, elle partage son activité puisque de nombreux services y sont installés : Ministères de Coordination économique, des Communications, de la Construction, des Questions atomiques, Instituts de recherches d'économie sociale, topographie de Rhénanie-Westphalie, etc., l'énumération complète en serait

fastidieuse, surtout si l'on y ajoute les nombreuses associations ou organisations fédérales dont le siège est fixé à Godeberg. Non moins nombreuses sont les représentations diplomatiques, puisque l'on y trouve celles des Etats-Unis, de France, d'Italie, du Pakistan, de Turquie, d'Uruguay...

La ville, bien située au bord du Rhin, est dominée par les ruines du Godesburg (1210) et parmi les curiosités qui retiennent l'attention, citons la chapelle de Mehlem (1681) et surtout le Kurhaus Redoute (1791), véritable rendez-vous des diplomates, cadre des réceptions données par le gouvernement fédéral auquel s'ajoute la moderne Stadthalle qui sert de salle de congrès, de concerts et où se déroulent souvent des tournois de danse fort suivis.

Bad-Godesberg, ville de plus 60.000 âmes, est encore un point d'excursions pour les vedettes qui sillonnent le Rhin, le fleuve majestueux qui coule, apaisé, entre les berges séculaires.

La ville de Frascati qui, pour le moment, est privée de son conseil municipal, ne nous avait pas fait parvenir de documents, mais nous aurons l'occasion de reparler de la ville italienne lors d'une autre manifestation.

Saint-Cloud (U.S.A.) n'était pas oubliée puisque, par le film et par les vues fixes, le caractère de notre ville sœur si différente de nous par ses aspects, fit regretter à beaucoup la difficulté d'un long et coûteux voyage. M. CHAVETON faisait lui-même les commentaires. Après ces rapides visions, la séance se termina par la projection de vues sur la messe pontificale célébrée à l'occasion du XIV^e Centenaire, il y avait exactement un an de cela, et par d'excellentes diapositives sur la ville et le parc de Saint-Cloud sur le thème du "printemps à l'automne". (Clichés de MM. André Baudry et Marie).

NOS AMIS ANGLAIS N'OUBLIENT PAS

« Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous adresser, ainsi qu'à la population de votre Ville, leurs meilleurs souhaits à l'occasion du IV^e Anniversaire des cérémonies du Jumelage à Saint-Cloud, en avril 1957. »

Robert ABELL, Maire de MAIDENHEAD.

Traduction du texte du télégramme de Maidenhead reçu à Saint-Cloud, le 6 avril.

DEMANDE DE SEJOUR A SAINT-CLOUD

Mademoiselle Elisabeth ATZWANGER, demeurant à Vienne (Autriche) âgée de 19 ans, désirerait faire à Saint-Cloud un séjour de 3 ou 4 semaines en juillet ou en août, comme pensionnaire, aide familiale, au pair ou sous forme d'échange (ses parents pourraient recevoir une jeune fille française dès cette année).

S'adresser à Monsieur LEMONNIER, Conseiller Municipal, 2, avenue du Général Leclerc, à Saint-Cloud, qui pourra fournir éventuellement tous renseignements complémentaires

**

Monsieur Paul TANNER, Abingdon, 43, Laburnham Road, MAIDENHEAD, étudiant anglais de 18 ans, qui a déjà fait un séjour en France l'an passé, désirerait travailler à Saint-Cloud ou à Paris, pendant la période des vacances.

FERMETURE ANNUELLE DES BOULANGERIES

Le Maire de la Ville de Saint-Cloud, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi du 5 avril 1884,

Vu les arrêtés préfectoraux des 15 mai 1952 et 18 mars 1953 réglementant la fermeture des boulangeries de Seine-et-Oise pendant la période des congés payés,

Arrête

Article unique. — Les boulangeries qui désirent interrompre leur activité pour observer la législation sur les congés annuels payés devront respecter les dates ci-après de fermeture à l'exclusion de toute autre :

Quartier du Centre

M. Busset, 2, rue Royale, du 4 juillet au 3 août inclus.

M. Cochard, 4, place du Pas, du 3 août au 31 août inclus.

M. Demeurant, 2, place de l'Eglise, du 3 juillet au 1^{er} août inclus.

Mme Georger, 27, rue Royale, du 2 août au 2 septembre inclus.

Quartier de Montretout

M. Carpentier, 72, bd de la République, du 3 juillet au 31 juillet inclus.

Mlle Fialex, 84, rue de Buzenval, du 1^{er} août au 30 août inclus.

M. Lambert, 13, rue Gounod, du 1^{er} août au 30 août inclus.

M. Patry, 90, avenue Foch, du 10 juillet au 7 août inclus.

M. Sevestre, 132, rue Tahère, du 15 août au 14 septembre inclus.

Quartier des Coteaux

M. Bricault, 10, avenue de Longchamp, du 13 juillet au 10 août inclus.

M. Ruellan, 1, rue de l'Yser, du 11 août au 30 août inclus.

Fait en Mairie, à Saint-Cloud, le trente et un mai mil neuf cent soixante et un.

Le Maire,
F. CHAVETON.

PERMIS NATIONAL DE CHASSE

Le Maire rappelle que le permis de chasse n'est valable que pour une année, du 1^{er} juillet au 30 juin suivant, quelle que soit la date à laquelle il a été délivré (Loi du 25 juin 1920).

Actuellement, il est procédé en mairie au renouvellement des permis délivrés pour la campagne de chasse 1960-1961.

Qu'il s'agisse d'un permis nouveau ou d'un renouvellement, le demandeur doit obligatoirement présenter une attestation d'une Compagnie d'Assurances certifiant que l'intéressé est bien assuré pour la période de chasse 1961-1962. *Aucun permis ne sera signé sans cette attestation.*

Pour les personnes mineures (de 16 ans révolus à 21 ans), la demande de permis de chasse doit être faite par les parents ou tuteurs.

Le barème du permis national de chasse est porté à 28 NF (2.800 francs).

ELECTRICITE ET GAZ DE FRANCE AVIS IMPORTANT

Désormais, un même agent relèvera les consommations de gaz et d'électricité et présentera en même temps la quittance unique correspondant aux relevés précédents de gaz et d'électricité. Vous ne recevrez donc qu'une seule visite de notre agent, tous les deux mois.

En cas d'absence, il déposera chez l'abonné un relevé

précisant le détail du compte et le montant total de la somme à payer.

Exceptionnellement, le premier relevé mixte n'est pas accompagné d'un encaissement. Les abonnés réglant par prélèvement direct bancaire ou postal recevront comme d'habitude leur facture par la poste.

Comme par le passé, vous pourrez, pour les **questions commerciales et techniques**, vous adresser pour le **gaz** :

à l'Inspection de Suresnes, 7, rue du Mont-Valérien -
Tél. : LON. 61-14;

pour l'**électricité** :

à la Section de Saint-Cloud, 59, boulevard de la République - Tél. : MOL. 42-41.

Mais, désormais, pour toutes les questions concernant le **relevé et le règlement des quittances**, vous aurez à vous adresser à :

la Section de Saint-Cloud, 59, boulevard de la République - Tél. : MOL. 42-41.

PROMOTION SOCIALE

La "Promotion sociale" vous permet de vous perfectionner dans votre métier, d'élever votre qualification professionnelle, d'affermir, en même temps, votre instruction générale, soit en acquérant des titres nouveaux : certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.), Brevet d'enseignement industriel et Commercial, Brevet professionnel (industriel ou commercial), Brevet de technicien, Diplôme d'études supérieures techniques, Diplôme d'Ingénieur),

Soit, simplement, en développant vos aptitudes dans une spécialité en vue d'un changement de catégorie : (dessinateur, agent de fabrication, agent technique, agent spécialiste, agent de bureau d'études, comptabilité, langues étrangères, vente, représentation),

Soit encore en comblant telle ou telle lacune dans votre instruction générale (français, sciences, langues), dans votre instruction professionnelle, dans votre formation administrative.

Vous pouvez vous inscrire à la "Promotion sociale" dès l'âge de 18 ans, vous le pouvez aussi à 25 ans, à 45 ans, etc...

Les cours sont gratuits, qu'ils soient donnés sur place ou par correspondance.

Adressez-vous, pour l'ensemble de la Région Parisienne, à l'Inspection Principale de l'Enseignement Technique, Service de la Promotion professionnelle, 91, avenue Ledru-Rollin, Paris-XI^e (Tél. DID. 65-32), ou, pour la Seine-et-Oise : Inspection Académique de Seine-et-Oise, Service de l'Enseignement Technique, Versailles, ou Centre Départemental d'Orientalisation Professionnelle, 11, rue des Réservoirs, Versailles.

ECHANGES DE LOGEMENTS

Echangerait : à Suresnes, appartenant comprenant : salle à manger, 1 chambre, cuisine, salle de bains, loggia, séchoir, chauff. centr. contre à St-Cloud un appart. situé de préférence en étage et comprenant : salle à manger, 2 chambres, cuisine, salle de bains, chauff. centr. Accepterait un loyer mensuel de 150 NF. Echange H.L.M.

Echangerait : 2 pièces, cuisine, entrée, rez-de-chaussée (petit loyer) contre plus grand à Saint-Cloud.

Echangerait dans H.L.M. à Vincennes : appartement 2 pièces, grande cuisine avec bac, chauff. centr., très ensoleillé, vue sur un square (loyer mensuel 63 NF chauffage compris), contre identique plus salle de bains ou grand studio, cuisine, salle d'eau.

Echangerait : 5 pièces, cuisine, salle de bains, tout confort, garage, loyer modéré, à St-Cloud, contre 4 pièces avec living

room, 2 chambres, confort, soit à St-Cloud, Boulogne, Neuilly ou Paris 16^e.

Echangerait : grand studio (4,50 m x 4 m), loggia, cuisine, salle de bains, entrée, tout confort (chauf. cent., vide ordures) à la Porte de Vincennes (métro à proximité), contre appartement ou pavillon à St-Cloud, Garches ou environ.

Echangerait à Argenteuil : 4 pièces, cuisine, salle d'eau, séchoir, chauff. centr., jardin avec jeux pour enfants, loyer trimestriel 450 NF (charges comprises), contre : 2 pièces, cuisine, cabinet de toilette.

AVIS

Si vous voulez vous débarrasser de ferrailles, vieilles cuisinières, vieux lits, etc... tous objets qui ne peuvent être ramassés par les bennes à ordures ménagères, vous pouvez téléphoner aux « Compagnons d'EMMAUS », Bougival 12-41, et convenir du jour de l'enlèvement.

REPAS DE L'AMITIE

Le repas traditionnel de l'Amitié, qui a eu lieu le dimanche 16 avril réunissait trois cent cinquante personnes à la Salle des Fêtes.

Le menu, précédé d'un porto offert par M. Antonat, était de facture classique et comprenait des hors-d'œuvre variés, suivis d'une langue de bœuf sauce madère et de l'habituel, mais non moins apprécié, quart de poulet rôti.

Les convives, particulièrement soignés, eurent droit à deux desserts : coupe de fruits et tranche napolitaine, le tout arrosé de vins fins.

Une matinée récréative, variée à souhait, puisqu'on relève les noms d'un humoriste, d'un illusionniste, d'un ténor espagnol chaleureusement applaudi, d'un jongleur, etc... vint compléter fort heureusement ce copieux repas.

A cette sympathique réunion assistaient diverses personnalités, parmi lesquelles, M. le Maire, entouré de nombreux conseillers municipaux; M. le Chanoine Collin; M. le Pasteur Jeanneret; Mme Moguez, veuve d'un ancien maire de Saint-Cloud; M. et Mme Maillet et M. Antonat, citoyen d'honneur.

Mme Clément, adjointe au maire et chargée des questions sociales, souhaita la bienvenue à tous et rendit hommage à Mme Lorrain pour ses efforts déployés en faveur des vieillards.

M. le Maire de Saint-Cloud prononça une allocution dans laquelle il rappela que le repas de l'Amitié avait été institué par le Comité de Libération et que cette initiative a toujours été reprise depuis 16 ans.

Il termina en remerciant tous ceux qui assurent le succès de cette manifestation : la Croix-Rouge Française ainsi que le personnel municipal et notamment MM. Baudry, Secrétaire Général de la Mairie, et Fimali, chef cuisinier.

JOURNEE NATIONALE A LA MEMOIRE DES HEROS ET MARTYRS DE LA DEPORTATION

Le dimanche 30 avril, un dépôt de gerbes par M. le Maire et les représentants des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, a été fait dans le recueillement qui sied à de telles manifestations, tant au monument aux morts place de l'Eglise qu'à celui érigé au Cimetière par le Souvenir français, aux morts sans sépulture.

Le serment de Buchenwald avait été lu par la représentant de la Fédération nationale des associations d'anciens déportés et résistants, au milieu d'un silence lourd de souvenirs.

ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE 1945

En accord avec Monsieur le Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants, la Municipalité avait fixé la célébration de la fête anniversaire de la victoire de 1945, au lundi 8 mai à partir de 19 heures.

Tant au monument aux morts de la place de l'Eglise qu'au monument commémoratif, square de la Division Leclerc, drapeaux et minutes de silence rendirent hommage au sacrifice de ceux qui sont morts pour que notre pays retrouve sa liberté.

LA FETE DU MUGUET

Tous nos lecteurs savent maintenant que, le premier dimanche du mois de mai, une caravane de plusieurs autocars (6 cette année) emmène un nombre important de nos concitoyens au Château Municipal de Charbonnière (près d'Orléans) pour y cueillir du muguet. D'autre part, de nombreuses familles y viennent par leurs propres moyens. Et c'est un effectif de près de 1.000 personnes qui, le 7 mai dernier, se sont retrouvées sous les magnifiques ombrages du parc et ont piqué-niqué agréablement et joyeusement. La cueillette a été fructueuse, chacun tenant à rapporter le plus possible de muguet pour orner son intérieur et en offrir aux amis et voisins à qui l'on porte intérêt, puisqu'il est admis que le muguet porte bonheur.

Le temps ayant été clément et le soleil pas trop avare, cette journée du 7 mai permit une excellente partie de campagne qui, comme chaque année laissa dans tous les cœurs un souvenir bien agréable.

Précisons, pour nos lecteurs nouveaux, que le château de Charbonnière, situé 8 km avant Orléans, sur la route de Pithiviers à Orléans, a été acquis par la ville, il y a de cela une quinzaine d'années pour y recevoir la colonie de vacances; c'est ainsi que le mois de juillet prochain verra arriver plus de 100 jeunes garçons et, le mois d'août, un nombre égal de filles, heureux de profiter pendant un mois, d'un séjour en pleine campagne et dans un site particulièrement agréable.

La cueillette du muguet est toujours, pour tous ceux qui y participent, un jour de fête que l'on attend avec plaisir.

Cette année, M. le Curé de Saint-Cloud avait bien voulu célébrer une messe à l'Eglise voisine (Boigny) qui réunit de nombreux participants à la promenade.

Nous souhaitons vivement que l'année prochaine encore un plus grand nombre de personnes viennent prendre part à la cueillette du muguet. Elles ne le regretteront pas.

FETE DES MERES

C'est au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la grande salle de la Mairie que les mères de famille décorées cette année : Mme Jean Clément, mère de 6 enfants, Mme de Lassus St-Génies, mère de 5 enfants, ont reçu des mains de M. le Maire, la Médaille de la Famille Française.

Mme Maurice Clément, adjoint au Maire, dans une allocution, dit avec beaucoup de féminité sa joie d'avoir à prendre la parole en ce jour de fête familiale, joie accrue cette année par la décoration remise à son homonyme, femme de M. Jean Clément, son collègue de la Municipalité.

M. Monsel, premier adjoint chargé de l'Enseignement, lut plusieurs devoirs d'élèves faits à l'occasion de la Fête des Mères et remit à chacun d'eux un volume.

Enfin M. le Maire prononça l'éloge de M. Antonat, Citoyen d'Honneur de Saint-Cloud en lui remettant les insignes de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Sportif, puis il félicita chacun des 34 titulaires de la Médaille d'Honneur du Travail, couronnement d'une carrière de labeur et de dévouement.

CONFERENCE

Le 23 mai dernier au cinéma "Le Régent", 200 personnes sont venues écouter la passionnante conférence de M. Albert Ducrocq, Président de la Fédération Nationale de l'Automation intitulée :

« L'HOMME DANS L'ESPACE »

M. Ducrocq, avec la compétence et la clarté qui le caractérisent a su mettre à la portée de son auditoire les notions élémentaires d'aéronautique nécessaires pour comprendre les énormes progrès techniques qui ont permis au cosmonaute GAGARINE de faire le tour de la terre dans le cosmos et au commandant SHEPARD son saut dans l'espace.

Cette conférence a été suivie de la projection de deux films russes, l'un sur l'histoire de la science des fusées et de l'énergie atomique, l'autre en couleurs « J'étais le Spoutnik du soleil » film d'anticipation sur ce que pourront être les vols cosmiques dans trente ans.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Par décret du 31 mars 1961 (J.O. du 6 avril) a été promu Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur :

M. le Docteur M. Mathis Maurice, domicilié, 39, rue du Val-d'Or, à Saint-Cloud, ancien Chef de Laboratoire de l'Institut Pasteur de Tunis, médecin Inspecteur divisionnaire de la Santé à Saint-Cloud.

**

Ont été nommés Chevalier dans l'Ordre du Mérite Sportif :

Par arrêté du 20 février 1961, M. Antonat Nicolas, Citoyen d'Honneur de Saint-Cloud, Industriel, demeurant, 18, rue Pasteur ;

Par arrêté du 25 janvier 1961, M. Nirrengarten Marcel, 11 bis, rue Dailly, à Saint-Cloud.

**

Ont été nommés Chevalier dans l'Ordre de la Santé Publique :

M. Simon François, Directeur Administratif de la Ligue pour l'adaptation du diminué physique au travail, 26, rue Dailly,

et par décret en date du 24 janvier 1961 :

Mme Gouhot Rolande, Secrétaire Générale de la Fédération des Infirmiers et Infirmières de France, 3, Résidence-Beausoleil, à Saint-Cloud ;

M. Lescœur Jean, Docteur en Médecine, Directeur du Centre de Rééducation Fonctionnelle de Saint-Cloud.

**

A été nommé Officier de l'Ordre de l'Etoile Noire, M. Liurette Guillaume, 22, parc de la Bérengère.

**

Récompense honorifique pour la propagande en faveur de la Caisse Nationale de prévoyance :

Par arrêté du 28 avril 1961, la Médaille d'argent a été accordée à M. Samama, actuaire, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise) pour la propagande faite en faveur de la Caisse Nationale de Prévoyance.

Médaille d'honneur du Travail (Or)

M. Caubet Jean, titulaire également de la Médaille de Vermeil, 14, rue Dailly, Chauffeur-Livreur à la Société Anonyme de la Compagnie « REAL ».

M. Tuffier Gaston, 4, avenue Bernard-Palissy, Chef de Bureau, Cadre à la Régie Nationale des Usines « RE-NAULT ».

Médaille d'honneur du Travail (Vermeil)

M. Amster Bernard, titulaire également de la Médaille d'argent, 3, avenue de Nancy, Président Directeur Général à la Société Anonyme de la Compagnie Générale de Madagascar.

M. Chicot Emmanuel, 1, avenue Belmontet, Chef de Bureau de dessin principal à la Compagnie Générale Transatlantique.

M. Cravignac Georges, 7, parc de la Bérençère, Fondé de pouvoir à la Compagnie d'Assurances « LA FONCIERE INCENDIE ».

Mlle Debenne Albertine, 14, avenue de Longchamp, Chef de Groupe de Comptabilité à la Société Française « FRIGEA VIA ».

M. Dupuy Jean-Noël, 8, avenue Eugénie, Chef de service Commercial « Aux Grands-Moulins de Paris ».

Mme Guillois, née Aymard Georgette, 16, rue de l'Eglise, Contrôleuse aux « Grand Magasins du Printemps ».

M. Lefèvre Roland, 7, rue Emile-Verhaeren, Chef de Service Adjoint à la « Mutuelle Générale Française Accident ».

M. Mancel Roger, 2, rue du Bois-de-Boulogne, Conseiller de Direction à la Société des Pétroles « Shell Berre ».

M. Nétillard Albert, 19 bis, rue du Calvaire, Représentant aux Etablissements « Peugeot et Cie ».

M. Sobel Thomas, 37, rue Royale, Agent Productif à la Régie Nationale des Usines « Renault ».

M. Vivolas René, 24, rue de la Paix, Représentant Technique - Service des Relations Commerciales à l'E.G.F.

Médaille d'honneur du Travail (Argent)

Mme Cadet, née Gallois Henriette, 22, avenue Duvalle-Camus, Ouvreuse de cinéma à la Société Anonyme du Cinéma « Le Helder ».

M. Charpentier Georges, 124, boulevard de la République, Chef de Service Adjoint à la « Mutuelle Générale Française Accidents ».

M. Chaumier Pierre, 51, boulevard de la République, Ingénieur à l'E.G.F.

M. Coulombel André, 29, boulevard de la République, Ingénieur-chef du Département Exploitation Générale à l'E.G.F.

M. Darmaignac Fernand, 52, rue de Buzenval, Ouvrier Imprimeur à l'imprimerie « Editions Biard et Fils ».

Mme Deflandre, née Deriencourt Raymonde, 32, rue de Garches, employée au service Achats à la Régie Nationale des Usines « Renault ».

M. Favre Jules, 5, rue des Gâtes-Ceps, Président Directeur Général à la Société Anonyme Française du Courtage d'Assurances.

M. Flocher Maurice, 128, avenue du Maréchal-Foch, contremaître à la Régie Nationale des Usines « Renault ».

M. Goulet de Rugy Aymar, 10, rue du 18 juin, Ingénieur à l'E.G.F.

M. Grimberg Henri, 26, rue de Garches, Garçon de Recettes à l'E.G.F.

M. Henon Pierre, 39, rue du Val-d'Or, Ingénieur-chimiste à la Société « Desmarais Frères ».

Mme Moilton, née Cambron Andrée, 6, rue Marbeau, ouvrière sur machine aux Etablissements J.-J. Carnaud et Forges de Basse-Indre.

Mlle Pittet Marcelle, 162 bis rue Tahère, Secrétaire à la Société Française des Pétroles B.P.

M. Podevin André, 5, rue Albert-I^{er}, Tourneur à la S.A.V.I.E.M.

M. Prévotés Jacques, 10, parc de la Bérençère, Fondé de pouvoir à la Compagnie d'Assurances contre l'incendie « l'Urbaine ».

Mme Régnier, née Magnier Raymonde, 32, rue du 18 juin, sous-chef de service au Comptoir National d'Escompte de Paris.

M. Vénosi Alphonse, 5, rue de l'Eglise, ouvrier peintre à la Société des Steeple-Chases de France.

Nos félicitations aux nouveaux promus ou décorés.

RECTIFICATIF :

— M. Maury Jean, Régisseur de l'Hippodrome de Saint-Cloud a été inscrit dans le Bulletin n° 81, comme ayant été promu Chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole.

Il faut rectifier ainsi qu'il suit :

M. Maury Jean, Régisseur de l'Hippodrome de Saint-Cloud a été promu OFFICIER dans l'Ordre du Mérite Agricole, par arrêté en date du 16 janvier 1961 de M. le Ministre de l'Agriculture (J.O. du 22 février 1961).

M. LECOCQ, MAIRE DE LESSAY, CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Nous avons appris avec le plus grand plaisir la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, de M. René Lecocq, Maire de Lessay, Conseiller Général de la Manche.

Cette distinction récompense non seulement l'activité de M. Lecocq en tant que magistrat municipal, mais aussi les efforts qu'il a faits pour la reconstruction de la ville de Lessay gravement endommagée pendant la guerre.

Nous rappelons que cette localité normande a été aidée par Saint-Cloud et qu'à ce titre nous la considérons comme notre filleule, de même que celle de Wittenheim dans le Haut-Rhin.

Que M. Lecocq veuille bien trouver ici nos vives félicitations pour la distinction dont il vient d'être l'objet.

CITATION

*JOUANIQUE Robert - Marie - Sous-Lieutenant
Section Administrative, Spécialisée de Paul
Robert (Secteur de Ténès).*

Classe 1953 - Contingent 58/2 B.

*Domicile : 10, Parc de Bérençère, Saint-Cloud
(Seine-et-Oise) 1^{er} R.M.*

*« Officier adjoint au chef de la Section Administrative
Spécialisée de Paul Robert (Secteur de Ténès) depuis
le 1^{er} mai 1959. Possédant une très haute conception de
sa mission, s'est consacré avec foi et intelligence à l'œu-
vre de pacification du Quartier.*

*A participé à la création de 26 regroupements et s'est
attaché avec un dévouement total à l'amélioration du
niveau de vie de plus de 15.000 personnes regroupées.*

*A grandement contribué par son action personnelle,
à la tête du maghzen, à assurer la sécurité des regroupe-
ments et à démanteler les Organisations Politico Admi-*

nistratives rebelles, faisant ainsi progresser efficacement l'œuvre de pacification dans le Quartier de Paul Robert. »

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec Etoile de Bronze.

Le Général de Division CAZENAVE
Commandant la zone Ouest Algérois
et la 9^e Division d'Infanterie.

Tous nos compliments.

SAVEZ-VOUS QUE

Les permis de construire concernant :

- l'érection de la chapelle "Stella-Matutina", Rond-point E.-Tissot ;
 - l'installation d'un magasin "Monoprix" dans l'immeuble d'angle, rue Dailly et du Dr-Desfossez.
- ont été signés récemment.

Les Activités des Associations Locales

LES AMIS DE SAINT-CLOUD

L'Association des « *Amis de Saint-Cloud* » a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche matin 4 juin 1961, dans une des salles du Centre culturel, parmi une assistance choisie, de caractère fort amical, animée par tout l'intérêt porté aux choses clodoaldiennes.

Le salut du président Hardouin adressé aux membres présents fut émaillé d'une sorte de préambule curieusement documenté, précis, annonçant la causerie sur l'aménagement de la Région Parisienne qu'allait faire M. Jean Clément, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées et Directeur général de la Construction pour le département de la Seine.

Outre le compte rendu moral et le compte rendu financier pour 1959 et 1960, présentés respectivement par MM. Marie, secrétaire général et Roubault, trésorier général, il a été parlé du « Bulletin » imprimé sous une formule pratique nouvelle dont le N° 13 paraissant actuellement renferme des articles dont la valeur et la variété doivent plaire aux lecteurs les plus divers, quel que soit leur éclectisme.

Puis il a été procédé au renouvellement du 1/3 du Bureau à la suite de quoi M. André Marie a été élu vice-président (en remplacement de M. René Crevel, démissionnaire) et Mlle Yvonne Chamon, secrétaire général, à la place de M. Marie. Un grand bienfaiteur a été nommé membre du Comité de Patronage : c'est M. Antonat, citoyen d'honneur de Saint-Cloud.

Enfin, M. Jean Clément, adjoint au Maire, intéressa vivement l'auditoire par un exposé, à la fois historique et technique sur l'habitat dans notre contrée à l'entour de Paris, ses origines, ses vicissitudes, son évolution au cours des siècles, pour aboutir à l'élaboration présente d'un « Plan » d'urbanisme où Saint-Cloud figure en tête, tant dans le modernisme de ses réalisations projetées que dans la protection de son site privilégié : ce que l'assemblée eut tout loisir de constater en contemplant les cartes colorisées dont les murs de la salle étaient revêtus.

Pour terminer, M. Robert Hardouin remercia très vivement de sa brillante conférence l'orateur qui recueillit des applaudissements unanimes, parfaitement mérités.

CINE-PHOTO CLUB DE SAINT-CLOUD-GARCHES

C'est avec une grande satisfaction que nous avons appris le succès remporté par le Photo Ciné-Club de Saint-Cloud-Garches qui a été classé 2^e au Concours National (sur 47 clubs) remportant ainsi un grand prix d'honneur et se voyant attribuer également le 1^{er} grand prix dans la série paysage avec la coupe offerte par la Fédération Nationale des Sociétés photographiques de France et le 3^e grand prix de la série « mouvement ».

Voilà qui est éloquent et qui prouve la vitalité de notre club qui désormais participe à la plupart des compétitions nationales, voire internationales, puisque récemment des épreuves ont été admises à Varsovie et à Lisbonne.

CINE-CLUB DU VAL D'OR

Le 31 mai s'est tenue la dernière séance du Ciné-Club du Val-d'Or pour l'année 1960-1961 qui est la première de son existence. La clôture de cette année permet d'en faire le bilan et d'envisager quelques perspectives d'avenir.

Lorsqu'au mois de novembre il a été pour la première fois question d'organiser quelque chose pour les jeunes du Val-d'Or, l'ac-

cord se fit rapidement sur une formule de Ciné-Club. Les 58 adhérents prouvent par leur nombre que nous ne nous étions pas trompés.

La formule en est d'ailleurs attrayante : il s'agit de comprendre le cinéma et non plus de le voir. Cette première année a donc été consacrée à une série de conférences faites par un homme du métier. Un film soigneusement choisi illustre ensuite la conférence. Enfin un débat sur le film s'engage, dirigé par le conférencier. Il y eut ainsi 6 séances à raison d'une par mois.

Mais cette bonne année de départ, si elle est en encouragement pour l'avenir fait aussi apparaître quelques points noirs... la salle se révélera bientôt trop exigüe ; l'appareil de projection nous a été jusqu'ici prêté par le conférencier mais qu'en sera-t-il l'année prochaine ?

Enfin et surtout, les frais de location des films sont chers et il n'a pas été possible de boucler le budget avec les seules cotisations des adhérents, voulues minimales pour en attirer le plus grand nombre ; aussi, en l'attente de subventions officielles, notre grand espoir, nous avons dû faire appel à toutes les bonnes volontés... qui furent nombreuses et généreuses.

Pour que l'année prochaine voie le Ciné-Club du Val-d'Or s'accroître et s'affermir, nous comptons sur tous.

Adresser toute demande de renseignements à : M. Patrick Dauphin, 15, avenue de la Pommeraië, à Saint-Cloud.

AMICALE DES ECOLES PUBLIQUES

Grand succès comme chaque année pour le bal des Enfants des Ecoles de Saint-Cloud le dimanche 12 mars.

Beaucoup de monde, de la gaieté, des rondes enfantines, des chants, distribution d'un goûter, joie des petits et des grands.

L'Amicale félicite les Parents des nombreux enfants costumés pour la beauté, la richesse et l'originalité des déguisements, ce qui du reste rend la tâche du Jury très délicate.

Cette fois encore les enfants certainement gardent un très bon souvenir de cette journée récréative et déjà font des projets pour l'année prochaine.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL

L'Assemblée Générale annuelle de la Caisse de Crédit Mutuel de Saint-Cloud s'est tenue le dimanche 28 mai, dans une salle du Foyer Paroissial. Du rapport du Conseil de surveillance présenté par M. R. Maillet, il ressort que la Caisse comprend 100 membres « Prêteurs » et 74 membres « Emprunteurs ». Pendant l'année 1960, il a été fait 24 prêts pour un montant total de NF 114.250, pour les motifs ci-après : 1 pour achat de terrain, 4 pour construction de pavillons, 3 pour agrandissement de logements, 6 pour achat d'appartements, 6 pour aménagements intérieurs, 4, pour achat de mobilier et divers.

Après le vote de l'Assemblée, le Conseil d'Administration est composé de MM. E. Collain, J. Mulard, Nardot, J. Roisin, G. Rollin, R. Trode, P. Vernon, F. Viennot.

M. E. Collain a été nommé Directeur, M. Viennot, Secrétaire, et M. M. Mulard maintenu dans les fonctions de Trésorier-comptable. M. Trode qui occupait les fonctions de Directeur depuis plus de 30 années, avait demandé à être remplacé. Il reste cependant Administrateur de la Caisse.

Le Conseil de surveillance est composé de M. le Chanoine Collin,

M. E. Collain a été nommé Directeur, M. F. Viennot, Secrétaire, et M. J. Mulard maintenu dans les fonctions de Trésorier-comptable. Cado et Marc Cirasse. MM. Maillet et Hermand sont, respectivement, Président et Secrétaire de ce conseil.

Rappelons que la Caisse de Crédit Mutuel de Saint-Cloud a été fondée en 1926 et que, depuis cette date, elle n'a pas cessé de rendre de nombreux services à ceux de ses membres qui ont eu besoin d'un prêt pour un motif utile.

La Caisse de Crédit Mutuel n'est ni une affaire commerciale ni une affaire bancaire, c'est un organisme de solidarité et d'entraide mutuelle.

Adhères à la Caisse de Crédit Mutuel (28, rue Royale, Saint-Cloud).

Demandez-lui tous renseignements complémentaires.

COMITE CANTONAL DE DEFENSE CONTRE L'ALCOOLISME

Le Comité National ayant adressé un premier envoi de 2.000 exemplaires du journal « A votre Santé » ainsi que 2.000 tracts « Un mort toutes les 26 minutes » au verso desquels un repiquage concernant le comité cantonal a été effectué, une distribution de ces documents est en cours dans les foyers de Saint-Cloud.

Mme Carrette est chargée de l'envoi d'une documentation aux médecins, assistants sociales, cliniques, etc...

Mesdames Vareille et Marcorelle organiseront une campagne

d'adhésions pour les abonnements à la revue bimestrielle « Alcool ou santé » 5 NF par an et les abonnements collectifs au journal « A votre Santé » 1 NF par an et provoqueront des dons au profit du comité cantonal.

Mme Daneels assurera la permanence de l'Association tous les mardis de 16 à 18 h. au Centre Culturel, 14, rue des Ecoles.

Une réunion d'information en fin d'année ou au début de 1962 est envisagée. En collaboration avec le mouvement « Vie Libre » une visite sera faite aux alcooliques pour les inciter à se faire soigner.

Mme Desaubliaux et Mme Daneels rendront visite aux chefs d'entreprises, aux directeurs et directrices d'écoles, aux présidents des associations sportives afin d'étudier le moyen de faire une propagande plus efficace.

COMPOSITION DU COMITE

Comité d'Honneur :

M. le Maire de Saint-Cloud.

Messieurs les Maires des Communes du Canton.

Bureau :

Président : M. le Docteur Haas.

Vice-Présidente : Mme Daneels.

Secrétaire : Mme Carrette.

Trésorières : Mme Varcille, Mme Marcocelle.

Administrateurs-Conseillers :

Mme Georges Bidault.

M. Bouet, Vice-Président du Comité Croix-Rouge de Saint-Cloud.

M. le Chanoine Collin, Curé de Saint-Cloud.

Mme Desaubliaux, Présidente du Comité Croix-Rouge de Saint-Cloud.

M. Hardouin, Directeur Honoraire des Hôpitaux et Hospices Publics.

M. le Pasteur Jeanneret.

M. Marie, Secrétaire Général Adjoint de la Mairie.

M. Monnier, Ex-Secrétaire Général du Comité National.

M. Pelmont, Proviseur du Lycée de Garçons de Saint-Cloud.

M. Ulrich, Directeur de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud.

CERCLE HIPPIQUE

Fête du Cheval

Organisée le jeudi 11 mai par le Cercle Hippique de Saint-Cloud avec la collaboration de la Sabretache de Maisons-Laffitte et du Parisien Libéré, sur le Stade Municipal.

M. Chaveton, Maire de Saint-Cloud présidait la Fête assisté de M. Monsel, premier adjoint, entouré de nombreux conseillers municipaux : de M. Antonat, Président d'Honneur du C.H.S.C.; du Lieutenant-Colonel Gayraud, Commandant le Régiment de Cavalerie de la Garde Républicaine de Paris; du Capitaine Clave, Vice-Président de la Fédération Française des Sports Equestres; de M. Letellier, Secrétaire Général Adjoint de la Fédération Française des Sports Equestres; du Docteur Caucanas, Président de la Ligue Régionale de l'Île-de-France; du Colonel des Moustiers et du Colonel de la Garde.

JURY

Colonel Laffargue, Président du Jury; Capitaine Poinssignon, Commissaire Militaire; Mme Delcroix, Présidente de la Sabretache de Maisons-Laffitte; MM. Colin et Julien.

Les épreuves ont été présentées au micro par M. Jean de Faucon, Président du Cercle Hippique de Saint-Cloud.

Les Coupes et Prix ont été offerts par :

La Ville de Saint-Cloud, M. Antonat, les Parfums Carven, la Sabretache de Maisons-Laffitte, l'Information Hippique, Mellerio, Hermès, M. Risch, Vice-Président du C.H.S.C., Esso Standard.

Le Commissariat général avait été confié à M. Marin, Conseiller Municipal, Vice-Président du C.H.S.C. et à M. Mirieu de Labarre, Trésorier du C.H.S.C.

Les parcours avaient été tracés par le Chef de Piste, M. R. Delcroix, Directeur de la Sabretache de Maisons-Laffitte.

Première Epreuve :

Gymkana Concours Hippique réservé aux Jeunes Cavaliers.

Epreuve de conduite et de maniabilité sur des chevaux de manège n'ayant jamais pris part à des épreuves officielles.

Le public s'est vivement intéressé aux évolutions souvent difficiles de ces jeunes cavaliers qui, pour la première fois, abordaient un terrain de concours.

L'épreuve a finalement été gagnée par M. Paul Risch, du Cercle Hippique de Saint-Cloud qui a également pris la troisième place.

A la seconde place, Mlle Guillemineault, du Cercle Hippique de Versailles.

4^e : M. Maeg.

5^e : Mlle Tesserat, de Versailles.

6^e : M. de Livonière, de Versailles.

— Grand Prix de la Ville de Saint-Cloud : Epreuve Militaire Relais par Equipe de deux Cavaliers avec passage de témoins.

Plus de 25 Equipes appartenant à la Garde Républicaine de Paris, à l'École Militaire, au Centre National des Sports Equestres, et au 7^e Spahis de Senlis, ont pris part à cette épreuve très spectaculaire.

Ce furent finalement le Capitaine Ragonneau et le Commandant Laperche, du 7^e Spahis, qui remportèrent l'épreuve.

Le Capitaine Aubin et le Commandant Leher de la Garde Républicaine de Paris prirent la 2^e place.

La troisième revenant à l'Adjudant-chef Joly et au Capitaine de Parisot du Centre National des Sports Equestres.

La Fête se termina par le célèbre Carroussel des Lances de la Garde Républicaine de Paris, exécuté par 36 cavaliers en grande tenue aux ordres du Lieutenant Bila.

SECTION DE SAINT-CLOUD DE LA F.N.C.R.

La Section *Fédération Nationale des Combattants Républicains de Saint-Cloud* s'est réunie en Assemblée Générale le dimanche 23 avril 1961.

Après le compte rendu Moral et Financier, elle a procédé au renouvellement de son Bureau.

Ont été élus à l'unanimité :

Président : M. Hatry Alexandre.

Vice-Président : MM. Jonack Marcel, Delarfeux Eugène (A.P.G. 1914-1918), Maréchal Edouard (Mutilés), Flotterer Jean-Louis (pour 1939-1945).

Secrétaire : M. Dermineur Henri.

Trésorier : M. Prêtre Raymond.

Membres du Comité : MM. Annet, Cattet, Doradoux, Ducros, Fagothey, Godin, Huet Louis, Legrand, Marcoïn, Moureaux, Papelard.

Porte-drapeau : M. Verry André, Marcoïn, Suppléant.

Il est procédé à la nomination des Commissions, Comité d'entente, Intersociétés, Congrès, etc...

On vote aussi la confiance à notre Fédération Nationale pour qu'aboutisse les revendications des Anciens Combattants et nous faisons un Appel aux Jeunes afin de pouvoir renouveler les cadres.

Banquet de la section du 7 Mai 1961

L'Ami Chardine, Président de Seine-et-Oise qui devait présider s'était excusé, retenu par des obligations par suite d'un deuil récent. Ce banquet a eu lieu chez le camarade Leymarie Albert, 1, rue du Pierrier, à Saint-Cloud, sous la présidence du Président de la Section, M. Hatry Alexandre.

Parmi les invités :

Finelle Robert, Président du Souvenir Français.

Flotterer Jean-Louis, Vice-Président, Compagnon de la Libération.

Jonack Marcel, Vice-Président.

Tous de la F.N.C.R.

Au cours de ce magnifique Banquet, où beaucoup de dames avaient tenu à accompagner leur mari, il a été procédé à l'Élection de la Marianne.

C'est Mlle Eliane Joubert qui a été Elue pour 1961 et Mlle Hélène Annet comme Demoiselle d'Honneur.

ASSOCIATION AMICALE DES MUTILES, PRISONNIERS, DEPORTÉS, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Permanence de la Section le dimanche de 10 heures à 12 heures (Fêtes exceptées), au Centre Culturel, 14, rue des Ecoles.

COMPOSITION DU BUREAU POUR L'ANNEE 1961

Président d'Honneur : Mme Veuve François Presset.

Président d'Honneur : Docteur Lemaistre et M. Henri Fabrizzi.

Président actif : M. Emile Catelain.

Vice-Président : Mme Veuve Dupuy et M. Chauveau.

Secrétaire : E. Catelain.

Secrétaire Adjoint : Tonnelier.

Trésorier : Desjacques.

Trésorier Adjoint : Prost.

Membres : Buchou, Brisset, Damen, Moreau, Mesme, Gillet, Guérin, Libmond.

Beaucoup de camarades de l'Amicale nouvellement arrivés à Saint-Cloud peuvent passer nous voir. Tous les renseignements leur seront donnés au siège ainsi qu'à toutes les victimes de la Guerre ne faisant pas partie de l'Amicale.

Société Municipale L'U.A.S. "LA CLODO"

A la suite de son Assemblée Générale du 9 juin, le comité-directeur a élu ainsi qu'il suit son bureau pour l'année 1961 :

Président : M. Georges Huet.

Vice-Présidents : M. Eugène André, Mme G. Laudre, M. Urbain Lina, M. Louis Gentilini.
Secrétaire Général : M. René Baudry.
Secrétaire adjoint : M. Guy Gourdon.
Trésorier général : M. Alexandre Hatry.
Trésorier adjoint : M. Jacques Parment.

La saison 1960-61 des sections volley-ball et football, venant de se terminer, nous sommes heureux de communiquer ci-après les résultats obtenus :

1° Volley-ball

L'équipe première a terminé à la 4^e place sur 10 clubs engagés dans le championnat de Paris - division de promotion.

Pour la prochaine saison, un gros effort de recrutement va être effectué surtout auprès des jeunes de Saint-Cloud pour développer ce sport.

2° Section de gymnastique

Pour cette section, la saison bat son plein et les premiers résultats obtenus tant par les pupilles que par les adultes sont des plus satisfaisants.

En voici d'ailleurs le palmarès :

LE 16-4-61 :

Championnat interdépartemental (finale des tournois) à Aulnay-sous-Bois.

Masculins adultes :

2^e degré : 1^{er} Balesdent Robert,

5^e degré : 1^{er} Grutter.

Pupilles :

2^e degré : 1^{er} Lejeune - 2^e Morrissey - 3^e Mardot - 8^e Le-guem D.

3^e degré : 2^e Joly.

4^e degré : 3^e Goubeyre - 10^e Graydosik.

LE 30-3-61 :

Concours régional adultes à Chelles :

Adultes masculins - championnat Ile-de-France

Concours en section simultané - 1^{er} prix excellence - Félicitations du jury.

Concours régional pupilles championnat Ile-de-France à Melun.

Concours en section simultané : 1^{er} prix d'excellence. Félicitations du jury (challenge).

LES 20/21-5-61 :

Fête Fédérale nationale masculine de Saint-Nazaire.

Concours en section simultané "Championnat de France" :

23 sociétés inscrites, 14 sociétés sélectionnées.

1^{re} : Société municipale de Puteaux, Championne de France 1961.

2^e : J.S. la Madeleine-Les Lille, Prix d'Excellence.

3^e : E.G. Montceau-les-Mines, Prix d'Excellence.

4^e : Etoile de Roanne, Prix d'Excellence.

5^e : Municipale de St-Cloud « La Clodo », Prix d'Excellence.

Le 11 juin, championnat de Souppes-sur-Loing.

Sur 14 clubs engagés, les sections adultes et pupilles ont obtenu le premier prix avec challenge. En ce qui concerne la section benjamine, elle s'est classée première.

3° Section Football (Clodo-Paris-Star).

Dans le championnat de Paris — promotion de division d'honneur — où 6 équipes disputaient leurs matches pour la première fois, le classement est le suivant :

Equipe première : 5^e.

Equipe réserve (1) : 5^e.

Equipe réserve (2) : 1^{re} (champion de Paris).

Equipe cadets : 6^e.

Equipe minimes (1) : 5^e.

Equipe pupilles (1) : 5^e.

Dans le championnat des anciens :

Equipe première : 5^e.

Pour les équipes « minimes » 2 et 3 et « Pupilles » 2, 3 et 4 qui ont disputé leurs matches dans le "Critérium de Paris des jeunes" et des matches amicaux, les résultats obtenus par tous ces jeunes sont très prometteurs pour l'avenir de la section.

Des félicitations toutes particulières doivent être adressées à tous les joueurs de la réserve (2) qui, suivant la trace de l'équipe 1^{re}, a remporté le titre de *champion de Paris* 1960-1961. Nous devons féliciter également le toujours très dévoué dirigeant de cette équipe M. Blancou, pour le magnifique résultat obtenu par ses sportifs.

Des félicitations sont également à adresser à M. Louis Gentilini, président de la section "Football", pour tous les efforts et encouragements qu'il n'a cessé de déployer envers les sportifs au cours de la saison qui vient de se terminer.

Enfin, il faut signaler que l'équipe 1^{re} a remporté, le dimanche 28 mai, sur le stade de Garches, le tournoi organisé par le club local doté du Challenge « Maurice Le Rallec ».

En lever de rideau l'équipe Minimes (1) a battu après un beau match, l'équipe locale par 1 à 0.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} Mars 1961

Etaient présents : MM. CHAVETON, maire, MONSEL, ROLLIN, Mme CLEMENT, MM. RAYNAUD, CLEMENT, COUTUREAU, adjoints, MM. de PLINVAL, LARIQUE, RAVASSE, COLLAIN, PETIT, BOURGUES, MAILLET, Mme CHOISET, MM. GUILLAUME, PLEAU, LEMONNIER, COLIN, SCHMITT, Mme DESAUBLIAUX, M. DELAHAYE, M. HARDOUIN.

Absents excusés : MM. MARIN, GIRAUD, Mme LORRAIN. Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés :

M. MARIN a donné pouvoir à M. MONSEL,

M. GIRAUD a donné pouvoir à M. SCHMITT,

Mme LORRAIN a donné pouvoir à M. CHAVETON.

Secrétaire de séance : M. Henri BOURGUES est nommé à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du décès de la femme de notre ancien collègue du Conseil M. Léon Billard.

Il propose de transmettre les condoléances au nom du Conseil Municipal.

Unanimité.

Puis le procès-verbal du 10 novembre 1960 fait l'objet des observations suivantes :

M. LEMONNIER demande qu'une rectification soit faite à un paragraphe de la question n° 3 concernant le Projet de construction, place Georges Clémenceau. Il affirme qu'il n'a pas demandé « que les occupants indemnisés par la société démarcheuse, ne soient pas relogés par la Ville, attendu que ceux-ci peuvent être considérés comme ayant reçu des indemnités importantes » mais a décaré seulement : « Qu'il serait bon d'attirer l'attention des intéressés sur le fait qu'ils ne bénéficieront pas de la qualité d'expulsés et que par conséquent, ils ne pourront avoir aucune priorité pour le logement par la Ville, qui n'en a d'ailleurs pas la possibilité ».

M. ROLLIN indique qu'à la question n° 6 relative à l'acquisition de la propriété BOUFFIER, il faut lire au dernier paragraphe de cette affaire « propriété commerciale » au lieu de « propriété communale ».

Compte tenu de ces observations, les procès-verbaux des séances des 10 novembre et 20 décembre 1960 sont adoptés à l'unanimité.

Procédant ensuite à l'étude des questions portées à l'ordre du jour :

LE CONSEIL,

1°) Décide, à l'unanimité, d'admettre en non-valeur certaines cotes irrécouvrables ;

2°) Décide, à l'unanimité, de créer la taxe communale sur l'électricité ;

3°) Accorde, à l'unanimité, différentes subventions aux sociétés locales, sportives ou autres ainsi qu'à des œuvres charitables et d'assistance ;

4°) Décide, à l'unanimité, de passer une convention avec l'Œuvre « Les Papillons Blancs de Saint-Cloud » pour la mise à disposition de cette œuvre d'un local à l'entresol du Centre Culturel, rue des Ecoles et en fixe le montant ;

5°) Décide, à l'unanimité, de relever le tarif des centimes scolaires (tarif normal) ;

6°) Décide, à l'unanimité, l'application de la redevance normale, à partir du 15 mars 1961, au concessionnaire des droits communaux pour le marché de la Bérengère, rue du Pierrier.

Autorise le maire à signer le nouvel avenant à intervenir avec le concessionnaire ;

7°) Autorise, à l'unanimité, le maire à passer un marché de gré à gré avec les établissements Schlieren à Suresnes, chargés de l'installation d'un ascenseur à la Mairie.

Autorise, d'autre part, le maire à signer le marché à intervenir ;

8°) Approuve, à l'unanimité, le programme des travaux pour 1961

9°) Décide par 25 voix contre une d'accorder la gratuité des fournitures scolaires aux élèves des Etablissements privés ;

Ont voté pour : MM. CHAVETON, maire, MONSEL, ROLLIN, Mme CLEMENT, MM. RAYNAUD, CLEMENT, COUTUREAU, adjoints, MM. de PLINVAL, LARIQUE, RAVASSE, COLLAIN, MARIN, PETIT, BOURGUES, GIRAUD, MAILLET, Mme CHOISET, MM. GUILLAUME, PLEAU, LEMONNIER, COLIN, Mme DESAUBLIAUX, M. DELAHAYE, Mme LORRAIN, M. HARDOUIN.

A voté contre : M. SCHMITT.

10°) A la suite de la lecture par le maire de son rapport concernant le budget primitif de 1961, le Conseil, à l'unanimité vote le budget qui s'élève en recettes et en dépenses à la somme de 4 018 803 NF ;

11°) Charge la Municipalité de poursuivre avec les Administrations compétentes l'étude du projet de l'élargissement du quai Carnot (R.N. 187) en prenant, notamment en considération les observations rédigées dans la lettre en date du 28/2/61 par l'Association des propriétaires et locataires riverains des bords de la Seine de la ville de Saint-Cloud ;

12°) Décide, à l'unanimité, de donner le nom d'André CHEVRILLON à une partie du boulevard Jules Peltier .

13°) Accepte, à l'unanimité, le legs fait à la Ville par M. Henri LEHMANN, ancien 1^{er} adjoint à Saint-Cloud ;

14°) Décide, à l'unanimité, l'application des dispositions de l'article 521 du Code Municipal concernant la prise en compte des services militaires pour l'avancement du personnel communal ;

15°) Autorise, à l'unanimité, le transfert d'abonnement au nom de la Ville d'une ligne téléphonique ;

16°) Confirme sa position prise antérieurement concernant le parking de la rue du Camp Canadien, à savoir : participation totale de la société « Réserve de Buzenval » pour l'acquisition des terrains nécessaires à l'aménagement du parking public prévu face au Champ de Courses ;

17°) Maintient sa délibération du 10 novembre 1960 concernant le rattachement du tribunal d'instance de Sèvres à celui de Versailles et ne voit pas l'opportunité de conserver le greffe à Sèvres ;

18°) Décide, à l'unanimité, l'ouverture d'une discothèque municipale et fixe le taux de la cotisation ainsi que les tarifs de location des disques ;

AFFAIRES DIVERSES

19°) Après avoir pris connaissance du bilan financier et constaté que le comité chargé de l'organisation des Fêtes du XIV Centenaire de la mort de Clodoald, était resté en deça du budget alloué par la Ville. Vote, à l'unanimité, des félicitations à M. A. COUTUREAU, maire-adjoint, ainsi qu'au comité chargé de ces manifestations.

20°) M. de PLINVAL demande que l'on profite de l'inauguration de la rue Florent SCHMITT pour faire la réfection de cette voie.

Monsieur le Maire répond que la cérémonie d'inauguration n'aura pas lieu avant plusieurs mois et que les travaux de réfection faits dans le cadre général des travaux de la Ville, seront probablement terminés à cette époque.

21°) Monsieur le Maire donne connaissance de la lettre du 30 janvier 1961 de M. HOPMANN, maire de BAD-GODESBERG, spécifiant que la distinction de Chevalier du Mérite de la République Fédérale qui lui a été décernée, doit être considérée comme un honneur qui est fait à la ville de Saint-Cloud et à tous ceux qui participent aux travaux du Conseil Municipal. Le Conseil charge le maire d'adresser ses remerciements à M. HOPMANN.

22°) Prend connaissance des maquettes du projet de la nouvelle église de Montretout.

La séance est levée, le 2 mars, à 0 h 15.

Le Rapporteur :
M. BOURGUES.

ÉTAT-CIVIL

Mois de Mars, Avril, Mai 1961

Naissances

Jean Luc Damieux, Véronique Annette Monti, Thierry Jean-Louis Jakubowski, Patricia Carmen Sorin, Erwan Michel Christian Marie Gouletquer, Céline Nicole Lefebvre, Hubert Antoine de Padoue, Marie Joseph O'Delant, Christine Irène Berthoux, Patrick Pierre Franchomme, Marylène Brun, Isabelle Jacqueline Cucovaz, Renald Stephen Riccardo Corda, Yves Lampens, Lise Madeleine Isabelle Lelegard, Yannick Jean-Louis Le Halper, Isabelle Claudine Cochet, Martine Pilorget, Valérie Nathalie Viel, Sylvie Claude Mealares, Lôrene Valérie Dalotel, Nordine Lallouche, Xavier François André Raymond Le Tournoux de la Ville George, Christian Jean-René Durand, Jean Xavier Rémy Lempereur de Saint-Pierre, Sabine Marie, Isabelle Vidal, Patrick Jacques Michel Claude Poisson, Véronique Yvonne Georgette Fournier, Pascale Maria Hammoud, Béatrice Chantal Mineau, Stéphane Alix Raymond Girault, Karine Patricia Muel, Didier, Jean-Paul Robert David, Pascal Bernard Yves Mottais, Katia Patricia Marcon, Noël Jean Maurice Ergene Petit, Marc Michel François Littot, Marc Paillet, Chantal Carole Sophie

Jouanique, Patricia Pons, Jean-Pierre Bernard Foulet, Pascal Jacques Fernand Bernard Bomble, Jean-David Novel, Antoine Guy Azam, Bruno, Joseph Norbert Bremaud, Pascal Georges Gabriel Laporte, Patrick René André Portier, Françoise Marguerite Marie Ropion.

Serge Marcel Santerre et Marie Thérèse Le Chatellier ; Pierre Adrien Papillon et Michèle Denise Marie Desurmont ; Daniel Dela-Mariages

noe et Colette Jeanne Crevoisier ; Raphaël Richard Benard et Paulette Lalanne ; René Kok et Ingrid Brigitte Frey ; Jean Paul Marie Rault et Paulette Jeanne Avissé ; Jacques Léon Samuel et Nicole Rose Wilhelmine Constant ; Raymond Henri Adolphe Goddeau et André Marguerite Chevot ; Gaston Jean Joseph Crampe et Jacqueline Aline Céline Michelet ; Dorsey Ray Williams et Anne-Marie Alphonsine Albertine Lieurey ; Joseph Sempere et Thérèse Marie Luce Vincent ; Alain Yves Joseph Emmanuel François Boisson et Marielle Andrée Voisart ; Daniel Filippiet et Nicole Alphonsine Agathe Manchon ; François Claude Edmond Walter et Michèle Germaine Faure ; Eugène Pierre Jules Albert Mauduit et Marie-Aline Valentine Paciél ; Jean Maurice Paul Max Kaplan et Marie Jeanne Angèle Cerisola ; Pierre Charles Jules Jeannot et Nelly Charlotte Alice Dufflo ; Jean Emile Marcel Briel et Michèle Marcelle Petit ; Pierre-Yves Marie Claude Blanchin et Jacqueline Anne Marie Morel ; Daniel Aimé Martena et Maryse Colette Carret ; Jean François Blanchard et Eliane Denise Henriette Malhomme ; René Chaigneaud et Muguette Mauricette Mercier ; Michel Emile Carbonnel et Julienne Georgette Angèl Boucher ; François Cyrille Cornelle Vancayzele et Lucienne Le Trocquer ; Ernest Marie Joseph Clerot et Jeanne Marie Marguerite Cottain ; Bernard Roland Leroy et Mireille Olga Marie Bondil ; Pierre Robert Marie Joseph Monin et Marcelle Michelle Superchi ; Eugène Léon Daniel Peltier et Nicole Geneviève Guglielmetti ; Michel Yves Ernest Motreff et Claudine Marie Alcide Le Douarin ; Jean Maurice Michel Félix et Janine Andrée Madeleine Fougère ; Lucien Marie André Mangenot et Evelynne Marie Anne Derome ; Claude Hubert Louis Jeanjean et Colette Madeleine Menault ; Lucien Jean Paul Baratte et Jeannette Françoise Bguin ; François Marie Joseph Bernard K/Gall et Cathelac ; Bernard Edmond Louis Cerceau et Josette Pierrette Grosso ; René Boudin et Louise Germaine Françoise Barthe ; Hedley Georges rine Alice Grassot ; Pierre Henri Emile Bochart et Claude Esther Scholefield et Françoise Marguerite Marie Bession ; Claude Roland Roger Lemare et Françoise Berthe Le Roux ; René Bernard Bicego et Anna-Marie Prinzi ; Alphonse Jules Louvet et Marija Brus ; Douglas Jack Lenthall et Mariette Germaine David ; Daniel N'Da Konan et Germaine Belin ; Alain Olivier Parquet et Nicole Henriette Pierrette Lefebvre des Noettes ; Jean Claude Lacoste et Marie Louise Christine Saint-Martin ; Henri Claude Maurice Baylongue-Hondaa et Christiane Jacqueline Louise Bartoli ; Yves Bernard Menez et Mireille Pascaline Le Marrec ; Franz Trummer et Raymonde Yvonne Alexandrine Legave ; Jack Valéry Pierre Kneur et Christiane Bernard ; Dimitri Kyriazis et Dorothea Lazaridou ; Yves Bretagne et Liliane Rosine Paulette Darrigol ; Jacques François Lombard et Karen Eléonore Gudrun Annelisse Pypier ; Jean Marc Leconte et Anne Marie Aline Goujon ; Jean-Claude Paul René Mirande et Hélène Agnès Sophie Dauphin ; Marcel Gustave Choppe et Mireille Rose-Marie Delagoutte ; Roger Lacharlotte et Jeanne Germaine Rousselle.

Décès

Albert René Chantepie, 57 ans ; Marie Louguinine, veuve Wolkonsky, 85 ans ; Max Robert Hymans, 61 ans ; Marie Lucie Adrienne Coeurdane, veuve Durand, 73 ans ; Chérif Fartasse, 24 ans ; Louise Alice Hoffstetter, veuve Godderidge, 82 ans ; Alexis Charles Hourlier, 88 ans ; Elise Collard, 79 ans ; Augustine Gabrielle Rosalie Rouguet, 50 ans ; Lucien Dubois, 45 ans ; Louise Jenniaut, veuve Moulin, épouse Blanc, 52 ans ; Andrée Georgette Barthelot, épouse Montarou, 88 ans ; Alphonse Ernest Bonin, 65 ans ; Adèle Marie Philippo, veuve Guérin, 71 ans ; Jean Yvan Raoul Peyrou, 76 ans ; Moïse Charles Julien-Burel, 55 ans ; Clémence Louise Marie Théophile Meeus, épouse Waterkeyn, 82 ans ; Eugénie Henriette Fresnot, veuve Billa, 76 ans ; Louise Lochon, 91 ans ; Valentine Clotilde Haize, veuve Fouchard, 93 ans ; Roger Jean Louis Chalot, 39 ans ; Jean Louis Georges Robert Bernard, 71 ans ; Emile François Depale, 58 ans ; Louise Madeleine Roger, veuve Porcheron, 8) ans ; Jules Félix Dubois, 54 ans ; Berthe Julie Judas, 81 ans ; Léon Jules Brice, 84 ans ; Christiane Micheline Morel, 20 ans ; Joseph Schmitt, 65 ans ; Marie Henriette Bergeyre, 70 ans, femme Griffon ; Juliette Prudhomme, veuve Legendre, 86 ans ; Louis Alexandre Sorbe, 89 ans ; Alfred Auguste Vaneukem, 73 ans ; Madeleine Py, veuve Krieg, 89 ans ; Georges Pierre Frédéric Schutz, Francis Louis Amand Marie Vallet, 58 ans ; Louis Alfred Bolard, 90 ans ; Victor Comte, 83 ans ; Louis Bienaimé Garnier, 66 ans ; 90 ans.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SURESNES-CITÉS

16, Avenue Jean-Jaurès - Tél. : LONGCHAMP 50-77
OUVERT DU MARDI AU SAMEDI INCLUS

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
Comptes de Chèques sans aucun frais
Comptes spéciaux ou à terme productifs d'intérêt
Bons de Caisse, etc... Location de coffres-forts

TEINTURERIE AUTOMATIQUE LE GOFF

MAISON FONDÉE EN 1885

11, Avenue du Maréchal Foch, SAINT-CLOUD — Mol. 65-98
TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNÉ — En cas d'urgence nettoyage à sec en 90 minutes

TOUS les BATEAUX

voiles et moteurs

TOUS les SERVICES

école de voile
crédit jusqu'à 15 mois
Tous accessoires
BIBLIOTHÈQUE NAUTIQUE



Face 16, Quai Carnot
Tél : VAL d'Or 05-13

AU PONT DE ST-CLOUD

PROPRETÉ

CHANTIER DU MARCHÉ Ancienne Maison BESSIÈRES

Louis PORTAL Succ^R

BOIS - MAZOUT - CHARBON DE TOUTE PROVENANCE
Tél. : MOL 42-76 — 3-5 Rue Preschez - St-CLOUD

KAYAKS et BATEAUX PLIANTS  JEAN CHAUVEAU MOTEURS HORS-BORD — VOILES — ACCESSOIRES NAUTIQUES
CONSTRUCTEUR

2 ter, aven. de Longchamp - SAINT-CLOUD - MOL. 74-54

PHOTO-CINÉ-IDENTITÉ

APPAREILS ET PRODUITS DE GRANDES MARQUES

ROYALE PHOTO

— MAISON COOLS, FONDÉE EN 1915 —

70, Rue Royale — SAINT-CLOUD

Tél. : MOL. 51-49

(Face à l'Hôpital)

“ MOBILISIÈGES ”

AMEUBLEMENT - DÉCORATION
SAINT-CLOUD

2, Rue Gaston-Latouche — MOLitor 50-12

A. CANTIN PAYSAGISTE

13, rue Sévin-Vincent - SAINT-CLOUD

Téléph. : MOL. 49-25

Laboratoire Général des Télécommunications

L. G. T.

4, Rue de Garches

SAINT-CLOUD

S.A.R.L. DÉCORATION-PEINTURE-REVÊTEMENTS

56, rue du Mont-Valérien, ST-CLOUD - VAL. 31-12

PAPIERS PEINTS — TISSUS ASSORTIS
FOURNITURES ET TOUS TRAVAUX

DEVIS SANS ENGAGEMENT

GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE MARCEL DASSAULT

AVIONS - RÉACTEURS - ÉQUIPEMENTS - MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

78, QUAI CARNOT, SAINT-CLOUD

Laboratoires Franay
Tirages Cinématographiques

L.T.C

19, Rue Marius-Franay — SAINT-CLOUD (S.-et-O.)

Tél. : MOL. 69-20

FUTS - CAISSES EN CONTREPLAQUÉ DE BOULEAU

SOCIETE ANONYME

DE BOIS CONTREPLAQUÉ DU MASSIF CENTRAL

S A C O M A C

55, Quai Carnot

SAINT-CLOUD

Tél. MOL. 67-80

LOCATION DE COUCHES POUR BEBES
ET LAVAGE

AMERICAN

DIAPER-SERVICE

107, Rue Tahère - SAINT-CLOUD — Tél. VAL 78-91 - 78-92



— CHAUFFAGE — VENTILATION — SÉCHAGE —
— CONDITIONNEMENT D'AIR — DÉPOUSSIÉRAGE —
— TRANSPORT PNEUMATIQUE — TIRAGE MÉCANIQUE —

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIÈRE
26, QUAI CARNOT - St-CLOUD (S.-et-O.)

Tél. : VAL d'or 36-00

CHENAILLE, rue Dantan - St-Cloud

RAYONS - X

AGENCE RENAULT

"GARAGE de la POSTE"

6, Rue Gaston Latouche — St-CLOUD

Tél VAL 45-10 et MOL 17-44

Marcel LE CHAPELIN

FLEURISTE

14, Rue de l'Eglise

SAINT-CLOUD — MOL. 44-41

LIVRAISONS PARIS-BANLIEUE



COUVERTURE — PLOMBERIE
INSTALLATIONS SANITAIRES
ELECTRICITE

G. CIRASSE

72, rue Royale, ST-CLOUD - Tél. MOL. 41-42

ASSURANCES
ACCIDENTS

Incendie - Vol
Maladie - Vie
Risques divers

Cabinet BERNARD

27, Rue Pasteur
ST-CLOUD — MOL. 69-93

TEINTURERIE - BLANCHISSERIE

— Nettoyage à Sec Rapide —

RAMOS

"RESIDENCE BEAUSOLEIL" SAINT-CLOUD — VAL. 67-35

ENTREPRISE DE PEINTURE
— DECORATION — VITRERIE —

ANDRÉ VOISINE

19, rue du Calvaire — SAINT-CLOUD — MOL. 69-56

REVETEMENTS PLASTIQUES (Murs et Sol)

AGENCE CENTRALE

9, av. Gal Leclerc, Carrefour Magenta MOL 57-11 - VAL 13-05

P. PATAUD, DIRECTEUR

Membre de la Chambre Syndicale des Agents
Immobiliers de France et de la Caisse de Garantie

— Toutes Transactions Immobilières —

LIBRAIRIE — PAPETERIE — IMPRIMERIE

X. MONNIER

MOL. 56-76 — 23, rue Royale — SAINT-CLOUD

Pour vos Lunettes

Loupes - Instruments - Microscopes

J. PARMENT ET Cie OPTICIEN

6, Rue de Verdun — SURESNES

Tél. : LON. 78-17

MOTEURS ELECTRIQUES

R. VASSAL

— 13 rue Henri-Regnault —

SAINT-CLOUD

◆ MOL. 49-68

AGENCE PEUGEOT

ST-CLOUD — GARCHES — VAUGRESSON

MARNES-LA-COQUETTE

"Saint-Cloud Automobiles"

147, av. Maréchal-Foch, SAINT-CLOUD - Tél. MOL. 56-78

◆ STATION SERVICE — REPARATIONS ◆

● ELECTRICITE INDUSTRIELLE ●
ET DOMESTIQUE

R. TROCCAZ

12, rue Dailly, SAINT-CLOUD
INSTALLATIONS

VAL. : 02-39
REPARATIONS

Entreprises GENTILINI et Cie

TRAVAUX PUBLICS — MAÇONNERIE — BETON ARME
TRANSPORT

— Tél. MOLitor 56-74 —

25-29, rue du Pierrier

◆ SAINT-CLOUD (S.-et-O.)

Elizabeth Arden

M. THOMAS

Docteur en Pharmacie

Prix de thèses

Ex-assistante de Chimie biologique

7, Rue Dailly

MOL. 40-17

Lauréate de la Faculté

E. DELARFEUX

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

38, rue Gounod

MOL. 44-48

SAINT-CLOUD



Porto **ANTONAT**

1, Rue Jules-Lefebvre — PARIS-9^e — TRI : 91-66

Travaux Publics et Privés
Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches

SAINT-CLOUD

MOL. : 65-85

VILLA HENRI IV

PENSION DE FAMILLE

DEJEUNERS et DINERS
PRIX de PENSION
(avec ou sans chambre)

43, Bvd de la République
SAINT CLOUD (S.-et-O.)
— Tél. : MOLitor 40-50 —

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

M. ESTEVES

41, Rue Sévin-Vincent — SAINT-CLOUD — MOL 17-47

Béton Armé

*

Canalisations

ARONDE

◆ VEDETTE ◆

ARIANE

SIMCA-FIAT

N. S. U.

ETS DEMIZIEUX

CONCESSIONNAIRE

LOCATION SANS CHAUFFEUR

TOUS MODELES

74-76, route de la Reine - BOULOGNE — MOL. 55-94

M. Mercieux, Horticulteur

GERANIUMS - BEGONIAS et DIVERS

◆ GROS et DETAIL ◆

12, Rue Edeline - SAINT-CLOUD — Tél. : MOL. 43-30

TOUS BESOINS • TOUS DÉBITS • TOUTES PRESSIONS

DOMESTIQUES
ET AGRICOLES
INDUSTRIELLES

LES

POMPES GUINARD

40, RUE DE FOUILLEUSE SAINT-CLOUD (S.-et-O.) TÉL. : MOLITOR 48-00

PULVÉRISATEURS
MATÉRIEL INCENDIE
POMPES MARINES